

p. 6
Projet
centrale solaire

p.13
Journées
du numérique

p. 14
Octobre rose

p. 21
Mobilités
actives

Forum des associations 4/09/2021	Faites du vélo ! Matinée mobilité active 12/09/2021
Exposition de voitures anciennes Millery s'éveille 18/09/2021	Repas dansant des classes Millery s'éveille 18/09/2021



Millery s'éveille - repas dansant des classes en 1 - samedi 18 septembre 2021

Sommaire

- 3 **vie municipale** | édito du maire
- 4 **vie municipale** | centrale solaire au sol
- 6 **vie municipale** | maison de santé pluriprofessionnelle - pôle médical
- 7 **vie municipale** | modification PLU | taxe foncière, mieux comprendre votre avis
- 8 **vie municipale** | suivi travaux commune
- 9 **vie municipale** | dépôts sauvages | fleurissement de la commune | plan d'eau des anciennes carrières
- 10 **vie municipale** | agence postale communale | enquête sur les besoins sociaux
- 11 **vie municipale** | recrutement personnel communal | CNI
- 12 **vie municipale** | bibliothèque
- 13 **vie municipale** | programme : journées du numérique : en pixel, la vie est plus belle !
- 14 **vie municipale** | octobre rose
- 15 **vie municipale** | accueil périscolaire
- 16 **vie municipale** | Conseil Municipal des Jeunes
- 18 **vie scolaire** | école maternelle du Sentier | école Mill'fleurs | école Saint Vincent | petite enfance
- 21 **vie intercommunale** | CCVG (Communauté de Communes de la Vallée du Garon)
- 25 **vie intercommunale** | syndicat SITOM
- 26 **vie intercommunale** | Office de Tourisme des Monts du Lyonnais
- 27 **vie culturelle** | hommage à Ninon Vallin
- 28 **vie associative** | retours sur événements
- 30 **vie sportive** | sports - Champions de Millery
- 31 **vie économique** | marché
- 32 **vie économique** | portrait actrice économique
- 33 **vie municipale** | informations pratiques
- 35 **vie municipale** | agenda
- 36 **vie intercommunale** | en pixel, la vie est plus belle !

 facebook.com/villedemillery
Suivez-vous nous sur : mairie-millery.fr



Papier issu d'une gestion forestière à la fois respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable.

Ce magazine a été élaboré sous la responsabilité du comité de rédaction

Directeur de la publication :
Madame le Maire, Françoise Gauquelin

Comité de rédaction :
Françoise Gauquelin,
Guillaume Lévêque, Céline Rothéa,
Marie-Jo Joubert, Éric Puyjalinet,
Jean-Dominique Sottet
et avec l'appui des services

Conception et mise en page :
Service communication
mairie de Millery, Isabelle Delorme

Impression :
Simonet - Bourgoin- Jailleu
10 | 2021

Édito

Ce début d'automne est très actif, avec diverses manifestations et animations culturelles et sportives qui nous donnent l'espoir du retour à une vie plus normale que la crise sanitaire nous avait fait oublier.

La deuxième édition du forum des associations en plein air, sous le signe du soleil, a été une belle réussite avec la participation d'une quarantaine d'associations offrant à nos habitants de multiples activités pouvant satisfaire toutes les envies sportives ou culturelles. Pour apprécier tout le panel des activités proposées, n'hésitez pas à consulter le guide en ligne sur notre site Internet.

Notre grand week-end festif « Millery s'éveille », combiné aux journées du patrimoine, a réuni de nombreux Millerotes et Millerots qui sont partis tout au long du week-end à la découverte de notre patrimoine et ont pu profiter de nombreuses animations mais aussi du talent de nos artistes.

Cette année, la municipalité arbore le rose et se mobilise autour de la campagne nationale de lutte contre le cancer du sein « Octobre Rose ». À cette occasion, plusieurs événements et actions de sensibilisation rythmeront tout le mois d'octobre dont une conférence sur la prévention du cancer du sein qui sera proposée le 12 octobre à 20h30 en salle Mill'activités. Le point d'orgue de cet événement sera l'exposition sur les grilles de la mairie de photos et de textes dédiés aux femmes connues ou anonymes qui vous ont marqué, inspiré par leur courage, leur engagement, leur volonté ou leur dévouement. Cette exposition est la vôtre et vous êtes toutes et tous appelés à contribution (détails en P.14).

Du 12 au 23 octobre, nous vous invitons à profiter des nombreuses animations gratuites et ouvertes à toutes et tous dans le cadre de la nouvelle édition intercommunale des « journées du numérique » qui se tiendront dans les bibliothèques des 5 communes de la CCGV : Brignais, Chaponost, Millery, Montagny et Vourles (détails en P.13).

Le mois de novembre sera également l'occasion d'un hommage à l'une des plus grandes cantatrices du XX^e siècle et une femme d'exception qui aura marqué l'image de Millery : Ninon Vallin. À l'occasion du 60^e anniversaire de sa disparition et en conclusion d'un cycle d'événements et d'hommages qui se seront tenus sur la région tout au long de cette année, une cérémonie sera organisée le 21 novembre 11h au cimetière de Millery, où elle est enterrée (détails en P. 27).



La commune est aussi dynamique par les grands projets qu'elle porte pour l'avenir de Millery.

Dans les premières pages de ce magazine, vous est présenté dans le détail notre projet de centrale photovoltaïque au sol, mené avec l'appui des syndicats des eaux, ainsi que son planning de réalisation. Cette installation située dans une ancienne carrière de Millery, produira l'équivalent de la moitié de la consommation électrique du territoire communal ou 90 % de la consommation du secteur résidentiel. C'est un projet dont les retombées économiques seront importantes pour le territoire et qui participera à notre priorité d'agir à notre échelle sur la transition écologique. Il prendra en compte l'ensemble des enjeux de préservation de la biodiversité locale et sera accompagné d'actions paysagères et environnementales pour préserver le site.

La transition écologique passe aussi par l'évolution de nos modes de déplacements. Dans les pages communautaires, vous pourrez ainsi prendre connaissance de l'ensemble des actions de notre communauté de communes en faveur des mobilités actives. Les attentes sont nombreuses à ce sujet, comme le démontre le succès de l'événement « Faites du vélo » mené avec l'appui de notre CMJ. Les élus communautaires ont fait du développement des mobilités alternatives à la voiture en solo, un enjeu prioritaire du mandat 2020-2026 sur la vallée du Garon. Ils ont arrêté en septembre, le nouveau schéma directeur mode doux de la vallée du Garon. Ce plan stratégique pluriannuel prévoit la réalisation de 70 kilomètres de nouveaux aménagements cyclables sur le territoire à l'horizon 2030. Vous pouvez retrouver plus de précisions sur le site Internet de la CCGV : www.ccvalleedugaron.com rubrique « Vivre et Habiter ».

Bel automne à toutes et tous !

Très sincèrement.

Françoise Gauquelin,
Maire de Millery

Centrale solaire au sol : un vrai projet de territoire !

Lors du dernier numéro du Millery Mag, nous vous avons présenté les grands enjeux du projet de centrale photovoltaïque au sol situé sur une partie des anciennes carrières Granulats Rhône Loire, en partenariat avec les syndicats des eaux (SIDESOL et SIDE MIMO).

Rappel des principaux éléments du projet présentés lors du dernier Millery Mag :

- Partenariat public-privé, où les collectivités (commune et syndicats) et Corfu Solaire (désigné à la suite d'un appel à projets en octobre 2019) seront les actionnaires majoritaires de la société d'exploitation de la centrale.
- Production électrique équivalente à la moitié de la consommation électrique de la commune (toutes activités comprises) ou 90% des foyers résidentiels de la commune.
- Les habitants de la commune pourront participer au financement du projet en 2023 (financement participatif).

Planning

Un projet de centrale photovoltaïque au sol se décompose en plusieurs phases distinctes :

- l'obtention des droits fonciers,
- des droits à construire,
- d'un contrat d'achat de l'électricité
- des droits à raccorder la centrale au réseau public d'électricité.

Le projet est actuellement en phase d'obtention de l'arrêté accordant le permis de construire. Il fera l'objet d'une enquête publique au début de l'année 2022. La mise en service est prévue pour 2024, après une période de travaux d'environ 9 mois.

Comment ça marche ?

Les panneaux photovoltaïques seront posés sur des tables inclinées et orientées vers le sud. Les panneaux reliés les uns aux autres produiront une énergie qui sera injectée dans le réseau ENEDIS, via une conduite enterrée.

Pour le projet de centrale photovoltaïque de Millery, la puissance installée sera d'environ 11,0 MW et permettra une production d'énergie d'environ 13,5 GWh/an.

Sécurisation du site

Une clôture entourera l'ensemble de l'installation. La sécurisation du site sera renforcée par un dispositif de sécurité permettant de surveiller l'enceinte de la centrale photovoltaïque et ainsi, de détecter toute tentative d'intrusion à l'intérieur de l'enceinte. Cette surveillance fonctionnera toute l'année, 24h/24h, dès lors que la centrale sera mise en service.

Des retombées économiques importantes pour le territoire

Le projet génèrera d'importantes recettes fiscales, de l'ordre de 33 000 € par an. Celles-ci seront notamment réinjectées dans les différents projets du territoire qui visent à améliorer la qualité de vie des habitants.

Des actions paysagères et environnementales pour préserver la qualité de vie

Le projet qui occupe 16,5 ha de l'ancienne carrière dite des Ayats a fait l'objet d'une étude paysagère permettant ainsi de définir des recommandations d'implantation et de choix des équipements.

Ainsi, les actions de préservations seront menées sur :

- les boisements, haies et talus végétalisés en périphérie, notamment en bordure de la RD117 ;
- la butte boisée située en partie Nord-Ouest du site.



Simulations aire pique-nique et entrée

La centrale sera positionnée préférentiellement sur la partie plane centrale de l'ancienne carrière, dans la zone creuse, afin de limiter les vues sur le projet. Les panneaux d'une hauteur maximale d'environ 2.8 m resteront ainsi à une côte altimétrique plus basse que les cheminements périphériques existants.

Une vigilance sera également apportée sur la qualité d'aménagement des différents équipements :

- le poste de livraison sera habillé d'un bardage de liteaux ajourés de mélèze.

- une aire d'accueil et de détente sera aménagée à proximité du futur parking de la gare de tram-train qui est envisagée sur ce secteur (voir l'article de la rubrique communauté de communes). Des supports pédagogiques retraçant l'histoire du site, de son exploitation en tant que carrière à sa production seront positionnés à l'entrée du site.

Un projet compatible avec les enjeux de préservation de la biodiversité locale

Même si l'objectif n°1 consiste à produire de l'électricité à partir d'une énergie renouvelable, le projet entend aussi préserver l'intérêt écologique du site.

- Création de refuges (appelés hibernaculums) favorables au lézard des murailles et vert occidental ;
- Pose de nichoirs pour oiseaux, gîtes à chauves-souris et hôtels à insectes sur l'ensemble de la zone de projet
- Entretien écologique de la végétation pendant la phase d'exploitation en évitant lors des campagnes de fauche la période de reproduction de la faune et en maintenant les zones de refuges (non fauchées pour insectes) ;
- Suivi qualitatif et quantitatif de la végétation et de la faune par un écologue.

Un projet compatible avec les perspectives de mobilité de la Vallée du Garon

L'implantation du projet prendra en compte les circuits de cheminements doux limitrophes, avec notamment le passage de l'itinéraire voies douces à proximité, et le parking relais de la future halle Tram Train.

Cartographie du site



Prochaine étape : dépôt de la demande de permis à l'automne, dont l'instruction est assurée par les services de l'État, puisque seul le Préfet est autorisé à accorder ce type d'autorisation, étant donnée la puissance de la production attendue. Différentes réunions d'information jalonnent le programme.

Création de la maison de santé | pôle médical

Nous sommes heureux de vous annoncer la création de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) sur la commune de Millery !

La parole est donnée aux professionnels médicaux qui viennent de créer cette structure sur la commune.

Pouvez vous nous en dire plus sur ce qu'est une maison de santé pluridisciplinaire (MSP) ?

Une maison de santé est une structure constituée entre professionnels médicaux et para-médicaux désireux de travailler ensemble ; c'est avant tout un mode d'exercice en équipe qui permet la prise en charge globale et coordonnée des patients.

Quelles professions médicales seront représentées ?

La nôtre regroupe les masseurs-kinésithérapeutes :

- 1) Lucile CASTEL,
 - 2) Mathilde DENIS,
 - 3) Emmanuel MAZZOCCO
 - 4) Fabrice PERRET,
- et les médecins généralistes :
- 5) Claire BERLIOZ,
 - 6) Bruno FUME,
 - 7) Olivia ICARD
 - 8) Thomas PIPARD.

En tant que praticien, quels sont les avantages d'un tel dispositif ?

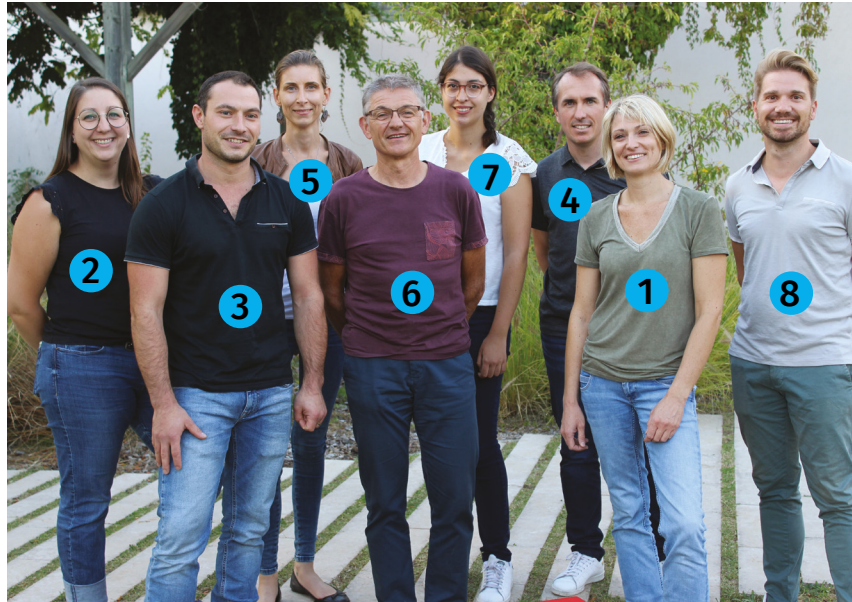
L'objectif d'une MSP est la création d'un réseau de soins de premier recours centré sur les patients, qui permettra d'améliorer la qualité et l'offre de soins, par une action conjointe et synergique des différents professionnels de santé, et par un partage des savoirs. Le plan « Ma santé 2022 » du président Macron vise à généraliser les maisons de santé afin de lutter contre les déserts médicaux.

Nous avons déjà l'habitude de travailler ensemble, et d'échanger régulièrement, mais cela nous permettra de formaliser nos échanges, et d'élaborer un projet de santé, autour d'objectifs dédiés, et de protocoles communs (ex : prévention de la violence intrafamiliale, vaccination, prise en charge des lombalgies, ...)

C'est la volonté partagée d'associer nos compétences au service du patient !

Le label MSP, permet de valoriser et de développer les axes de formations et de recherche :

- Formation continue des différents professionnels pour rester à jour des recommandations en vigueur mais aussi formation des futurs professionnels avec l'accueil d'étudiants plus au moins avancés dans leur cursus, sous la responsabilité de leurs unités de formations.
- La recherche consiste par exemple à diriger des travaux de thèse ou de mémoire, ou bien à être médecin investigateur pour des études (exemple de l'étude européenne MyPebS concernant le cancer du sein de la femme).



Professionnels médicaux installés sur la commune

C'est aussi une formidable opportunité de rester attractif, afin de permettre à de futurs professionnels de santé de vouloir s'installer à Millery pour répondre à la pénurie à venir (en France, plus d'1 médecin sur 4 a plus de 60 ans).

Quelles sont vos perspectives ?

Actuellement, la MSP est multisite, c'est-à-dire que le cabinet de kinésithérapie est situé au 27 avenue du Sentier ; et que le cabinet de médecine générale se situe au 6 allée Jacques Nemos.

A terme, dès que possible, nous souhaitons intégrer des locaux communs. Dans le cadre du programme global de l'anneau historique, nous attendons avec impatience de pouvoir intégrer le Pôle de Santé qui se situera au rez-de-chaussée du collectif de logements dans l'actuel parc provisoire à l'angle de la Rue centrale et de l'avenue Saint Jean. Cela nous permettra de répondre aux obligations réglementaires fixées par l'ARS : accessibilité PMR, réunions régulières, concertations pluriprofessionnelles concernant les cas complexes, étude des besoins de santé du territoire primaire et gestions des événements sanitaires surajoutés...

Nous comptons sur le soutien de la municipalité et des différents partenaires pour nous accompagner au plus vite dans l'intégration de ces nouveaux locaux.

Lancement de la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par délibération du 8 juillet 2021, le Conseil Municipal a prescrit le lancement de la procédure n°2 de modification du PLU de la commune. Il s'agit essentiellement, à travers cette démarche, de venir encadrer le projet de centralité de l'anneau historique, dont les contours ont été présentés dans la « gazette du projet » au printemps dernier, et lors de réunions de concertation au début de l'été. Cette modification du PLU sera également l'occasion de se questionner sur différents autres points portant sur le toilettage du règlement du PLU (rédaction du document, adaptation du règlement, petites modifications...).

D'ores et déjà, un cahier d'observation est disponible à l'accueil de la mairie (aux heures d'ouverture de l'accueil de la mairie) avec un dossier constitué des principales pièces de la procédure (délibérations, dossier d'information...). Vous pouvez suivre cette procédure sur le site Internet de la Mairie à la rubrique Urbanisme / Le Plan Local d'Urbanisme, dans le prochain Millery Mag et par la page Facebook de la Mairie. L'enquête publique est prévue à horizon février-mars 2022. Vous avez d'ores et déjà la possibilité de transmettre les observations et les remarques via l'adresse de messagerie de la mairie : urba2@mairie-millery.fr

Taxe foncière, mieux comprendre votre avis 2021

Décryptage de votre avis d'imposition foncière et des taxes qui permettent de financer l'action de vos collectivités locales.

Commune : MILLERY (133), RHONE (69)

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Taxes foncières 2021	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Taux 2020	24,17 %	1,56 %	0,50 %	0,268 %	5,28 %	%		
Taux 2021	25,38 %	2,22 %	1,50 %	0,231 %	5,70 %	0,15 %		
Adresse	Le détail de vos bases et cotisations par adresse figure sur le ou les feuillets annexes numérotés et adressés sous pli séparé envoyés au cours de la 2ème quinzaine de septembre							
Base								
Cotisation								
Cotisation lissée								
Adresse								
Base								
Cotisation								
Cotisation lissée								
Cotisation 2020								
Cotisation 2021								
Variation	+4,75 %	+45,74 %	+187,50 %	-6,25 %	+7,76 %	- %		
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2020	65,23 %	7,96%	2,45%	17,03%	0,673%	11,20%	%	
Taux 2021	65,23 %	11,50%	2,45%	17,03%	0,602%	11,10%	0,528%	
Bases terres non agricoles								
Bases terres agricoles								
Cotisation 2020								
Cotisation 2021								
Variation	-43,42 %	-18,42 %	-42,86%	-44,44 %	-42,86 %	-43,86 %	-%	
Dégrevement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État				12		Droit proportionnel :		
Base collectivité						Droit fixe :		
Votre cotisation communale de taxe foncière pour 2021 prend en compte le transfert de la part départementale aux communes à travers l'ajout du taux départemental au taux communal. Pour plus d'informations consultez la notice. À compter de 2021, de nouveaux services en ligne seront disponibles à partir de votre espace professionnel. Pour créer cet espace, connectez-vous sur impots.gouv.fr et utilisez l'identifiant (SIREN ou IDSP) 216901330. Il est rappelé qu'un lissage de - 7 € par an a été calculé en 2017 sur les cotisations de vos locaux professionnels pour rendre progressive leur baisse sur 10 ans. La base communale des terres agricoles exonérée est de 57 €.					Frais de gestion de la fiscalité directe locale			
Références administratives : 690 51 021 061 133 133 W K					Dégrevement Habitation principale			
					Dégrevement JA État			
					Dégrevement JA Collectivité			
					Montant de votre impôt			

Légende :

- 1 C'est la part intercommunale de la Taxe foncière (TF) qui est perçue par la CCVG.
- 2 L'augmentation du taux de la part intercommunale de la TF correspond à une augmentation du montant de votre impôt...
- 3 ... de 2.5 % par rapport à 2020, soit 25€ par tranche de 1000 € payée. Cette augmentation est inférieure au taux d'inflation 2021 (3%)

Pourquoi cette augmentation ?

Décidée par les élus communautaires, elle vise à compenser les besoins de financements du territoire :

- le soutien aux communes membres (+ 200 K€ en 2021)
- La prise de compétence « Mobilité » par la CCVG en 2021
- La baisse des recettes fiscales décidées par l'Etat (-542 K€ en 2021) : mesures de soutien aux entreprises pendant la crise sanitaire et disparition progressive de la taxe d'habitation.

- 4 Taxe Ordures ménagères reversée au Sitom Sud-Rhône. L'augmentation de 7.70 % du taux vise à financer l'augmentation du coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères en 2021 (+ 180 K€) et la mise à niveau des déchetteries.

5 Taxe GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations)

Les élus communautaires ont fait le choix d'instaurer cette taxe dans le but de financer des travaux de protection contre les crues du Garon et du Merdanson, soit une dépense supplémentaire de 160 K€ / an.

6 Cotisations des communes pour le fonctionnement des syndicats intercommunaux (hors compétences CCVG) auxquels elles adhèrent : SIDESOL (distribution d'eau potable), Sigerly (réseaux d'énergies) , SYSEG (traitement eaux usées)...

7 Part communale : dans le cadre de la compensation de la perte de la taxe d'habitation, la part communale intègre depuis cette année l'ancienne part départementale. La commune a voté une hausse en 2021, qui porte l'augmentation effective de cette part à + 4,75%, pour pouvoir financer l'évolution des services à la population (DAB, agence postale), intégrer l'évolution des frais de fonctionnement liés à la livraison des nouveaux équipements de l'ilot du sentier, compenser les baisses de dotations et des coûts Covid, ou encore préparer le financement des futurs grands équipements autour de l'anneau historique (et des travaux sur les espaces publics qui seront menés avec l'appui de la CCVG) – voir le Millery mag de printemps.

Travaux d'été : de nombreuses améliorations au service de nos associations !

L'été aura été l'occasion de nombreux travaux, pilotés par notre service bâtiment, dont nous remercions l'implication.



Salle du dojo rénovée



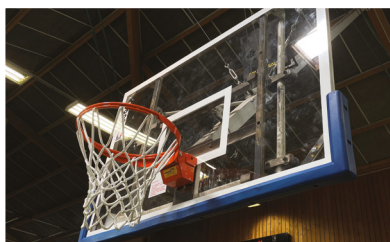
Le plus gros chantier aura été la reprise du dojo, qui s'est étalé du 12 juillet au 6 août, avec reprise des peintures, de l'électricité, des dalles de faux plafond et des tapis. Investissement total : 30 000 € TTC.



A NOTER :

D'autres interventions sont en cours ou sont programmées d'ici la fin de l'année sur nos bâtiments municipaux : réhabilitation de l'ancienne poste pour les besoins des services municipaux, rénovation de la salle Jeanne d'Arc (rez-de-chaussée de la MEJC) durant l'automne.

Enfin, en salle polyvalente, les panneaux de basket, qui présentaient d'importantes traces d'usure, ont été remplacés fin juillet. Ces derniers respectent le cahier des charges de la ligue régionale de basket, avec la pose de panneaux en méthacrylate (panneaux transparents). Montant : 4 400 €.



Panneaux rénovés



© maire de Millery

Le foyer des anciens, situé dans le bâtiment de la salle des fêtes, a également été entièrement rénové au mois de juin par le service bâtiment, pour un montant total de près d'environ 6 500 € (en valorisant le coût de main d'œuvre interne).



Foyer des aînés rénové

Fleurissement de Millery



STOP aux dépôts sauvages sur Millery !

Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quel qu'en soient la nature et le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. C'est un acte d'incivisme.

En 2020, la commune a recensé 94 dépôts sauvages et ce malgré le confinement. Depuis le début de l'année, on dénombre encore 40 dépôts sur notre belle commune. Pour faire face à cette problématique de grande ampleur, la collectivité a décidé d'acquérir des pièges photographiques pour contribuer à retrouver le ou les auteurs de l'infraction.

Les particuliers et les entreprises effectuant une décharge sauvage sont désormais soumis à une redevance municipale dès qu'ils sont identifiés.

La police municipale a pu effectuer 27 rapports d'infraction pour un total de 9000 €.

Aidez-nous à lutter contre ces incivilités !

Ne fermez pas les yeux sur la ou les personnes qui effectuent un dépôt sauvage, prenez le numéro de la plaque d'immatriculation et si vous pouvez une photographie.

Ensuite transmettez vos informations à la police municipale de MILLERY soit par mail policemunicipale@mairie-millery.fr soit par téléphone 06 61 61 18 50

Rappel : Déposer, abandonner, jeter (ex : mégots sur l'espace public) ou déverser tout type de déchets sur la voie publique (ex : crachats) est puni d'une amende forfaitaire de 135 €, si vous payez après le délai de 45 jours, l'amende est de 375 €.



© Mairie de Millery

Le plan d'eau des anciennes carrières n'est pas un lieu de loisirs

Le secteur du plan d'eau est un site protégé et dangereux

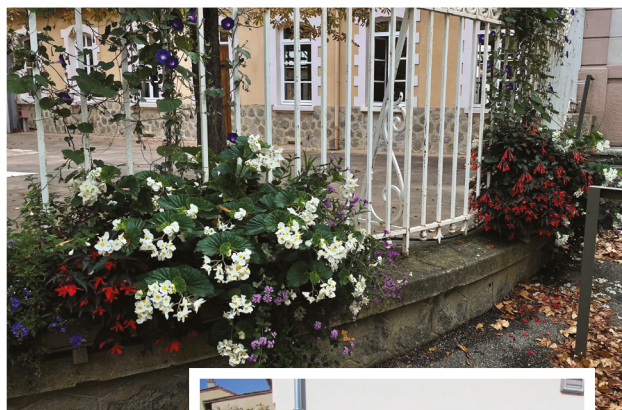
Le plan d'eau de la nappe du Garon, avec son eau limpide, est source d'attraction en période estivale, et pourtant, il s'agit d'un **site fermé et interdit au public**. Or, certains bravent les clôtures et panneaux d'interdiction en s'exposant à de nombreuses **infractions** (au titre du code de l'environnement et en raison de la pénétration sur propriété privée) mais également au **danger**. Une vigilance renforcée a été mise en place avec l'appui des forces de gendarmerie.



Propriété privée des syndicats d'eau potable SIDESOL et SIEMIMO, le plan d'eau est la **partie émergée de la nappe phréatique** qui alimente plus de 90 000 habitants et à ce titre se doit d'être absolument préservée. Cette nappe a été mise à nue par l'exploitation des carrières par la société GRANULAT RHONE LOIRE (filiale de LAFARGE) jusqu'en 2012. Issue des fronts de taille réalisés pour l'exploitation des carrières, sa géologie est donc abrupte et très profonde.

De plus, c'est une zone naturelle protégée inscrite à l'inventaire national des « Zones Naturelles Ecologiques, Faunistiques et Floristiques » (ZNIEFF) pour la multitude d'espèces animales recensées sur ce site (entre autres Milan noir, chouette hulotte, Pipistrelle de Kuhl, Grand-Duc d'Europe, triton palmé...). À ce titre, seules les associations habilitées par le Préfet à actualiser les inventaires écologiques peuvent s'introduire sur cet espace. **Plus d'informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel :** <https://inpn.mnhn.fr/>

Un grand merci à l'équipe Espaces verts dont les massifs nous ont ravies tout l'été.



© Pascal Jacquet, Eric Puyjalinet & François Bonnet

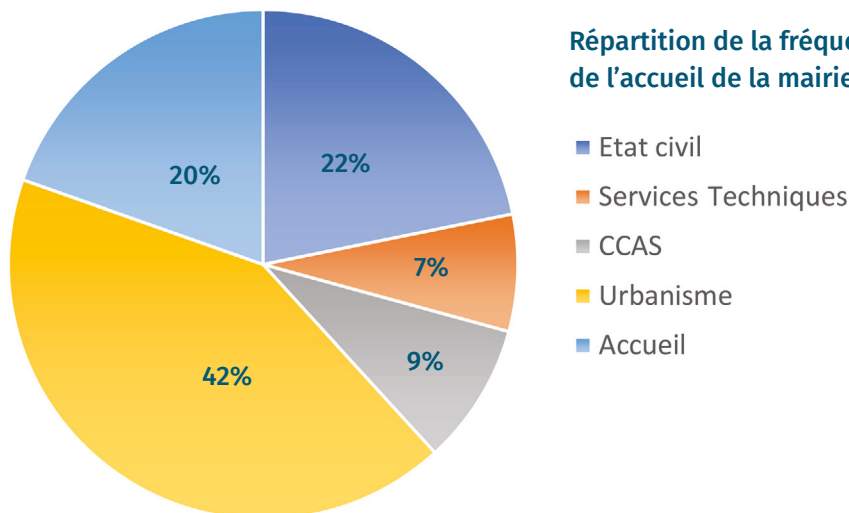
Agence postale communale : l'heure du bilan !

Votre nouvel espace accueil de la mairie fêtera bientôt sa première année d'ouverture. L'occasion pour nous de vous présenter un premier bilan positif.

Depuis le 2 Novembre 2020, Claire MOUREN à l'accueil de la mairie et Alice PAILE à l'agence postale vous accueillent du lundi au samedi. Sans surprise vous avez été très nombreux à fréquenter nos services pendant les fêtes de fin d'année.

Record : le samedi 19 décembre vous étiez 53 personnes à venir utiliser les services postaux !

La demande croissante de retrait et dépôt de colis nous a permis d'être identifié comme relais poste : n'hésitez pas à nous choisir comme point retrait lors de vos commandes !



Vous êtes nombreux chaque jour à venir nous rendre visite à l'accueil, l'agence postale ou les deux grâce aux larges créneaux mis en place pour convenir au plus grand nombre, notamment le mardi soir de 16h à 19h.

Voici un graphique qui vous permettra d'identifier les créneaux les moins fréquentés afin de rendre votre visite plus agréable.



Enquête sur les besoins sociaux

Une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est actuellement réalisée à l'échelle de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon.

Dans ce cadre, vous allez très prochainement être invités à répondre à une enquête en ligne. Ce questionnaire permettra de mieux cerner vos attentes et vos besoins sur des thématiques variées : accès aux soins, mobilité, logement, nombre et qualité des établissements et services de soins implantés sur le territoire, accueil des jeunes enfants et scolarité...

L'enquête sera accessible sur le site de la mairie dans les prochains jours.

Nous comptons sur votre participation !



Personnel municipal

Recrutement de Mme Maryline Ratton – assistante de direction

En quelques mots, pourriez-vous résumer votre parcours ?

Maryline : Après avoir effectué mes études dans l'assistantat, j'ai travaillé pendant 10 ans chez Distriborg Groupe en tant qu'assistante qualité. En 2007, j'ai eu un 1^{er} enfant, puis en 2010 la naissance de mes jumelles a quelque peu bousculé notre vie. Je me suis donc réorientée professionnellement afin de pouvoir concilier vie familiale et vie active.

Je suis donc devenue assistante scolaire pendant ces 8 dernières années. En 2014, je me suis présentée au conseil municipal de ma commune où je suis élue depuis. C'est naturellement que j'ai décidé de mettre mes compétences administratives et relationnelles au service d'une municipalité en tant qu'employée cette fois-ci.

Pouvez-vous préciser quelles sont vos missions ?

Maryline : Je suis assistante de Direction et je travaille plus particulièrement pour Jérôme Billard (Directeur général des services), Cyril Chatagnat (Directeur des services techniques) et Eva Dhers (responsable du pôle Enfance/Culture). Mon rôle sera de les accompagner dans diverses tâches administratives, notamment la gestion des agendas et prises de rendez-vous, la préparation des courriers, la gestion des demandes d'intervention, les bons de commandes et liens fournisseurs ou l'envoi des convocations. Je suis là pour faciliter leur quotidien. J'aurai plaisir à collaborer avec une multitude d'interlocuteurs, comme les élus, les agents, les entreprises, les Millerotes et Millerots bien sûr.

Qu'est-ce qui vous a motivé à rejoindre la ville de Millery ?

Maryline : La commune de Millery est une petite commune de taille similaire à celle où j'habite (St Symphorien sur Coise, capitale mondiale du saucisson ;-) avec de beaux projets urbains, environnementaux et culturels. La Mairie a décidé de créer ce poste et c'était une opportunité que je me devais de saisir. J'ai à cœur de faire mon travail aux côtés de ceux qui œuvrent au quotidien au bon fonctionnement de la commune et d'apporter ma contribution à la réalisation de tous ces beaux projets.



© Isabelle Delorme

Carte d'identité Nouvelle formule

Si vous avez besoin de faire renouveler votre carte d'identité :

La CNIE (Carte Nationale d'Identité électronique) remplace l'actuelle carte d'identité. Elle intègre des avancées en matière de protection contre la fraude documentaire et identitaire.

Pour l'obtenir, la procédure est semblable à la démarche actuelle :

- pré-remplir votre demande en ligne : ants.gouv.fr
- prendre rendez-vous auprès d'une mairie la plus proche, habilitée à délivrer les cartes d'identité et passeports biométriques : Brignais, Givors, Grigny, Saint-Genis-laval ou Irigny

Bon à savoir : il n'est pas nécessaire de renouveler votre carte actuelle si elle est encore valide.



Mission Locale Rhône Journée portes ouvertes

Dans le cadre de la Semaine Nationale des Missions Locales, la Mission Locale Rhône Sud ouvre ses portes au public le **Jeudi 21 octobre, de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.**

L'occasion est donnée aux jeunes 16 - 25 ans de découvrir le nouvel espace d'accueil et les principaux services de la Mission Locale. Sont prévus tout au long de la journée des points information pour présenter les mesures en direction des jeunes, les différents contrats de travail, la Garantie Jeunes. Ainsi que des rencontres avec des jeunes qui témoignent de leur parcours.

Mission Locale Rhône Sud
6, rue Jacques Prévert
69700 Givors
04 72 24 20 12
www.missionlocalers.com



© Mission Locale du Rhône

Bibliothèque

Retour sur Partir en livre - juillet 2021

Les lectures des kamishibaïs par les bénévoles de Lire et faire lire et les bacs à livres sortis des rayons jeunesse ont animé la pelouse en face de l'entrée de la bibliothèque tout le mois de juillet. Quelques-uns des enfants ont même découvert la bibliothèque à la suite de cette animation.

Mission accomplie !



À l'occasion de « Millery s'éveille »

Des classes de l'école maternelle sont venues découvrir l'exposition « Bestioles » sur la mezzanine de la bibliothèque ainsi que les portraits dessinés par un groupe d'enfants en périscolaire de l'école Mill'fleurs. L'après-midi Isabelle de « Lire et faire lire » lisant « chien bleu » une de nos histoires préférées !



Espace Rencontre avenue Jacques Némos
bibliotheque@millery-mairie.fr - 04 78 46 12 34

Horaires d'ouvertures :

Lundi : 16h-19h

Mercredi : 10h-12h30 | 15h30-19h

Vendredi : 9h30-11h30 | 16h-19h

Samedi : 9h30-12h30

Les prochaines animations du mercredi avec Laurence :

Mercredi 20 Octobre à 16h30 : « La Forêt », Tapis de lecture pour les 4-6 ans

Mercredi 17 novembre à 16h30 : « Un peu perdu » Conte en rond pour les 3-4 ans
Sur inscription à l'accueil ou par mail

Votre bibliothèque accueille volontiers de nouveaux bénévoles !

Avis à qui pourrait ponctuellement proposer des actions « livresques » avec des enfants, animer un groupe de lecteurs adultes ou avec des compétences en informatique et en rédactionnel pour donner un peu de temps et de peps à notre site.



Rappel :

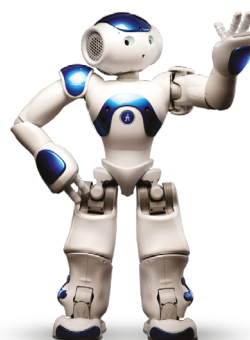
Pensez à votre passe sanitaire pour accéder à la bibliothèque. Dès le 1^{er} octobre, il sera nécessaire à partir de 12 ans. Et toujours le masque.

pass COVID-19
sanitaire



MASQUE OBLIGATOIRE

Programme des Journées du numérique, page suivante !



JEUX VIDÉOS
RÉALITÉ VIRTUELLE & AUGMENTÉE



16h-19h

Exposition « hologramme, image ou illusion ? »



Exposition des hologrammes créés par la MEJC.

😊 Tout public

€ Gratuit, accès libre

16h-19h

Info ou intox ?



Les fake news des préados de la MEJC.

😊 Tout public

€ Gratuit, accès libre

17h-18h

Moment découverte - lecture animée



Ouvrons la malle aux livres numériques de la médiathèque départementale du Rhône.

😊 6-10 ans

€ Gratuit, sur inscription

20h

Les effets spéciaux au cinéma

Entre magie et technique, venez découvrir comment se crée l'impossible au cinéma.

😊 A partir de 7 ans

€ Gratuit, sur inscription

À la salle Mill'activités - école maternelle

10h-12h30 et 14h-17h



Exposition Acqua Alta

Au travers de la réalité augmentée, découvrez l'histoire en noir et blanc du livre pop-up Acqua Alta : la traversée du miroir, conçu par les artistes Adrien M & Claire B.

😊 Tout public

€ Gratuit, accès libre

À la salle Mill'activités - école maternelle

10h30-11h30

Moment découverte - lecture animée



Ouvrons la malle aux livres numériques de la médiathèque départementale du Rhône.

😊 3-7 ans

€ Gratuit, sur inscription

14h30-17h

Réalité augmentée, un nouveau média

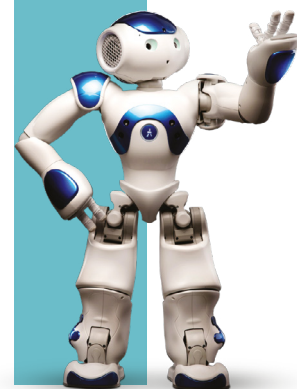


Initiation en duo à la pratique de la réalité augmentée par le prisme du travail de la compagnie Adrien M & Claire B.

😊 Ados - Adultes

€ Gratuit, sur inscription

À la salle Mill'activités - école maternelle



10h-12h30 et 14h-18h

Info ou intox ?



Les fake news des préados de la MEJC.

😊 Tout public

€ Gratuit, accès libre

10h-12h30 et 14h-17h

Découvertes culturelles en réalité virtuelle



Casque de réalité virtuelle prêté par le département informatique de l'université Lyon 1 et le laboratoire LIRIS.

😊 Ados, adultes

€ Gratuit, accès libre

10h-12h30 et 14h-17h

Rétro-gaming



Partez à la (re)découverte de la sensation des manettes à l'ancienne.

😊 Tout public

€ Gratuit, accès libre

14h30-17h

Atelier photo sur fond vert



Mise en situation décalée de votre portail.

😊 Tout public

€ Gratuit, accès libre

14h-18h30

Exposition « hologramme, image ou illusion ? »



Exposition des hologrammes créés par la MEJC.

😊 Tout public

€ Gratuit, accès libre

14h30-16h30

Atelier dessin numérique



J'apprends à dessiner sur ma tablette.

😊 A partir de 8 ans

€ Gratuit, sur inscription



Dans le cadre de la programmation culturelle de la Médiathèque Départementale du Rhône

17h-18h30

Conférence participative



Sur le thème de « l'image trompeuse » : apprendre à déceler le vrai du faux dans notre univers visuel.

😊 A partir de 8 ans

€ Gratuit, accès libre



MASQUE OBLIGATOIRE

Solidarité / Octobre rose



Toutes et tous en rose pour Octobre rose

Cette année, la municipalité arbore le rose et se mobilise autour de la campagne nationale de lutte contre le cancer du sein Octobre Rose.

Informar, sensibiliser, dialoguer, mobiliser les femmes et leur entourage sur l'importance du dépistage précoce et soutenir la recherche médicale, telle est la vocation de cette campagne.

À cette occasion, plusieurs animations et actions de sensibilisation rythmeront tout le mois d'octobre.

Octobre aura commencé en bleu avant de devenir rose, puisque le premier évènement a été intégré à la Semaine bleue du CCAS avec le film « village de femmes », en présence de l'auteure, projeté le 8/10.

Une conférence sur la prévention du cancer du sein sera proposée par Mathilde Sarfati, sage-femme à Millery et Monsieur Pipard, médecin à Millery **le 12 octobre 20h30, à la salle Mill'activités.**

Puis, une exposition sur les grilles de la mairie se tiendra du 18 octobre au 31 octobre, entièrement dédiée aux femmes : à toutes les femmes connues ou anonymes qui vous ont marqué, inspiré par leur courage, leur engagement, leur volonté, leur dévouement.

Cette exposition sera la vôtre. Comme vous l'avez fait pour l'exposition sur le bonheur organisée par le conseil municipal des jeunes, envoyez-nous des photos, des textes, des poèmes à l'adresse : octobrerosemillery@gmail.com avant le 17 octobre. Pour chaque envoi, la commune de Millery versera 1 euro à l'association Ruban Rose.



Lors du conseil municipal du 21 octobre, l'ensemble des conseillers, adjoints et maire seront revêtus pour l'occasion d'une touche de rose.

Le vendredi 22 octobre à 14h, nous vous attendons nombreuses et nombreux pour une marche rose, proposée en partenariat avec l'association millerote de Gym Volontaire. Rendez-vous place du Bouton. Une participation de 3 € vous sera demandée au profit de l'association Ruban Rose, avec au retour une tombola pour gagner le tableau d'une artiste millerote.

Enfin, tout au long du mois, l'équipe de couture de la MEJC et les enfants du périscolaire confectionneront des rubans roses pour décorer la mairie.

Pour Marie-Jo Joubert, adjointe à la santé, « *C'est une image forte que nous voulons transmettre. Il est important d'inciter les gens à consulter un médecin en cas du moindre doute afin de continuer à profiter de la vie et de ses proches. Le cancer du sein n'est pas une fatalité ! Plus tôt la maladie est détectée, et plus les chances de guérison sont élevées. Nous avons un rôle d'ambassadeurs* ».

Mobilisons-nous, c'est l'affaire de toutes et tous !

L'Association Ruban Rose œuvre toute l'année pour soutenir la recherche médicale et scientifique et pour informer le plus grand nombre, Octobre Rose est une occasion de mettre en lumière celles et ceux qui combattent cette maladie, d'intensifier l'information et la sensibilisation et de réunir encore plus de fonds pour aider les chercheurs et les soignants.

Plus d'informations :

<http://www.cancerdusein.org/association/le-ruban-rose>



Accueil périscolaire

C'est avec plaisir que l'équipe périscolaire de la Mairie a accueilli pour cette nouvelle année scolaire les élèves des écoles maternelles du Sentier, élémentaire Mil'Fleurs et Saint Vincent.

Ce sont plus de 20 animateurs qui accompagnent vos enfants et leur proposent diverses activités concoctées collectivement.

Au programme, d'ici les vacances d'automne : lecture, contes, activités manuelles, sports collectifs, fresque, jeux en extérieur, atelier autour des natures mortes, chasse aux trésors, etc !



Équipe périscolaire maternelle : Florence, Stéphanie, Sabrina, Maryline, Elga, Caroline, Nathalie, Danielle, Nicolas, Thomas et Eva



Équipe périscolaire élémentaire : Linda, Chloé, Laure, Eva, Louisa, Astrid, Jessica, Corinne, Sabiha, Florence, Corentin et Christine

Cette année encore, la rentrée s'est faite sur fond de protocole sanitaire COVID.

Sont maintenues les mesures d'hygiène et de distanciation, conformément au protocole de l'éducation nationale en vigueur : aération des locaux, lavage des mains, port du masque à l'intérieur pour les enfants en élémentaire et pour les adultes, limitation du brassage entre groupes, désinfection des surfaces utilisées plusieurs fois par jour. Ce que nous privilégions au restaurant scolaire : un lieu, un groupe, un animateur. Les enfants déjeunent tous les jours à la même table avec une distanciation de 2 mètres entre chaque groupe.

© Mairie de Millery

Le périscolaire en quelques chiffres

	Les effectifs scolaires	Horaires des accueils périscolaires	Nombre moyen d'enfants accueillis à midi	Nombre moyen d'enfants accueillis matin et soir
École Maternelle Sentier	138	7h20 - 8h20 11h15-13h15 16h25 - 18h30 Départs échelonnés à partir de 17h30	75	20 et 45
École Élémentaire Mil'Fleurs	174	7h20 - 8h20 11h30-13h30 16h30-18h30 Départs échelonnés à partir de 17h30	120	20 et 50
École Saint Vincent	124	7h20-8h20 11h45 - 13h30	70	6

Urgent ! La mairie recrute...

... des agents d'animation

Le service périscolaire recherche des animateurs pour l'encadrement des enfants sur le temps du repas au restaurant scolaire.

Contact : Mme Florence FAYOLLE coordinatrice périscolaire au 04 81 09 93 70 - Envoyer CV : periscolaire@mairie-millery.fr

&

... un service civique

Pour accompagner des projets, pédagogiques et citoyens auprès des élèves de l'école maternelle et du Conseil municipal des Jeunes de Millery, à partir du 8 novembre 2021 pour 8 mois.

Contact : Mme Eva DHERS, responsable du Pôle Action éducative et Culture, au 04 72 30 01 78

Envoyer CV : enfance-culture@mairie-millery.fr

Offres en ligne sur le site Internet de la Mairie www.mairie-millery.fr/Nos-offres-d-emplois.html



Journée portes ouvertes au restaurant scolaire

La commission municipale « Restauration » en lien avec son prestataire de service Newrest, organise une journée portes ouvertes le **vendredi 19 novembre à 19h**, au restaurant scolaire (Espace rencontre) pour venir découvrir en famille le savoir-faire de Newrest, le fonctionnement de la cantine et échanger avec les professionnels qui accueillent et encadrent vos enfants chaque midi. Nous vous attendons nombreux ! **Masque et pass sanitaire obligatoires**

pass COVID-19
sanitaire



Les activités du Conseil Municipal des Jeunes

Samedi 12 Juin : animation autour de la gestion et de la prévention des déchets sur le marché de Millery

Lors de cette matinée organisée en lien avec le SITOM Sud Rhône, les jeunes conseillers se sont installés sur le marché et vous ont proposé de nombreuses animations pour vous challenger et revenir sur les bonnes pratiques du tri.



Challenge déchet - Mme Gauquelin doit déposer chaque déchet dans le bon bac

Les enfants ont remis des lots (offerts par les commerçants du marché) aux gagnants du questionnaire sur le tri

Jeudi 24 juin : vernissage de l'exposition #Partage ton bonheur sur les grilles de la mairie

L'exposition consacrée au bonheur initiée par le CMJ a remporté un vif succès. Un grand merci aux habitants qui, nombreux, nous ont envoyés des photos, des textes et ont permis à cette exposition d'exister.



les enfants commentent à Mme Gauquelin et aux habitants présents, les photos et textes exposés



Les activités du Conseil Municipal des Jeunes

Dimanche 12 septembre : matinée de mobilité active : Faites du vélo et de la trottinette !

Une belle matinée familiale réussie ! Vous êtes venus nombreux participer aux différentes activités et ateliers proposés : atelier d'auto-réparation de vélos avec l'association Les Maillons du Rhône, temps pédagogiques sur les bonnes pratiques à vélo et essais de vélos électriques sur parcours avec l'entreprise Orientation Vélo, bourse aux vélos avec la MEJC.

Beau succès également pour les associations École vivante, APEL/OGEC, Quantinuons et la MEJC qui s'étaient associées en proposant des boissons et de la restauration. Cet évènement était soutenu par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise De l'Énergie (ADEME) et le syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL).

Un grand merci à Céline Le Flem et son groupe de jeunes passionnés de vélo, Côme, Timothée, Jordan, Yann et Evan, qui ont animé des parcours d'équilibre et d'agilité en vélo au Parc Mestre et à nos jeunes conseillers grâce à qui la journée fut une réussite.



© Mairie de Millery

Appel aux jeunes, collégiens et lycéens



Merci à tous les jeunes qui ont déjà répondu volontaires pour intégrer notre futur groupe de collégiens et lycéens. Si vous ne l'avez pas encore fait et que vous souhaitez vous investir dans la vie de notre commune, agir sur le territoire, participer à des projets, proposer des actions et les mettre en œuvre, il n'est pas trop tard ! Faites-vous connaître en envoyant un mail à c.rothea@mairie-millery.fr. Nous vous contacterons !

A noter que les réunions se tiendront en soirée, le week-end ou pendant les vacances scolaires, à définir collectivement.

École Maternelle du Sentier

Contact : Madame Barbara DORNBERGER,
Directrice de l'école - Tél. : 04 78 51 72 74
Courriel : ce.0692778v@ac-lyon.fr

Une rentrée haute en couleur !

C'est avec joie qu'en ce début septembre, nous avons accueilli nos élèves pour cette nouvelle année. L'année scolaire précédente s'est terminée de façon festive pour les enfants. Nous avons pu organiser une kermesse pour chaque classe. Les enfants ont ainsi pu tester pêche à la ligne, parcours de motricité, course en sac,... et repartir à la maison avec un petit lot gagné après tous ces efforts. Nous remercions tous les parents qui nous ont aidés à encadrer cette manifestation.



La kermesse

Chaque classe a également pu présenter un spectacle. Nos familles ont ainsi pu découvrir une partie du travail réalisé durant l'année à travers la présentation de chansons, comptines et danses diverses et variées. Un moment festif pour tous.

Enfin, nous avons pu organiser un pique-nique à la grande joie de nos petits élèves contents de pouvoir déguster chips et sandwich sur le terrain situé au-dessus du stade. Il y a plusieurs années, en lien avec notre projet d'école d'alors, nous avons planté des arbres sur ce terrain mis à disposition par la municipalité. Nos arbres ont bien grandi et nous avons pu profiter de leur ombre lors de ces journées estivales.

Notre projet d'école a également abouti à la création d'un album de jeux. Grâce au financement de la municipalité, de l'association des parents d'élèves « l'École Vivante » et de notre coopérative scolaire chaque élève a pu repartir avec ce souvenir créé par les enfants de la Petite à la Grande section et mis en page par Cécile Ducottet de CD'Clic avec laquelle nous avons déjà travaillé.

Après un bel été, l'heure de la rentrée a sonné. Marilyne, enseignante, a quitté notre école pour d'autres horizons et a été remplacée par Stéphanie Mazille, enseignante en charge de la classe de Petite et Grande section. Nous sommes ravies de l'accueillir dans notre équipe.

Cette année s'annonce haute en couleur car notre projet d'école sera axé sur les domaines artistiques avec l'envie de faire réaliser une fresque par l'ensemble de nos élèves. Lors de la construction de l'école, un mur a été réservé à cette initiative. Nous espérons donc qu'il sera rapidement décoré par nos petits artistes.

En ce mois de septembre, notre village vit au rythme des vendanges. Une classe de GS a ainsi pu participer à cette activité, encadrée par des parents vignerons.

Un grand merci à eux pour leur patience et la découverte de ce beau métier. Nos élèves ont rapporté fièrement du raisin à l'école et ont pu le presser pour obtenir du jus.



Les vendanges

Si vous souhaitez découvrir notre école en vue d'une inscription future, nous serons heureux de vous accueillir alors n'hésitez pas à nous contacter.

Les inscriptions pour la rentrée prochaine débuteront dès janvier 2022 pour les enfants nés en 2019, 2018 et 2017.

Au plaisir de vous rencontrer...



Bienvenue Stéphanie !

École Mill'Fleurs

Alors que cette rentrée devait être un peu plus sereine que la précédente avec un protocole sanitaire prévu et établi avant la reprise, il n'en a finalement rien été. Plusieurs dysfonctionnements sont venus perturber l'organisation de l'école. La personne qui devait compléter la directrice n'a pas été nommée à la rentrée et n'était toujours pas connue une semaine après la rentrée. L'AVS qui devait accompagner une enfant de l'école est tombée malade et n'a pas été remplacée, laissant cet élève sans l'aide humaine dont elle devait bénéficier. Enfin, deux cas de Covid ont contraint la directrice à fermer deux classes dès les premiers jours de la rentrée. Les parents, ont de leur côté, été très compréhensifs malgré les contraintes engendrées pour eux et ont accepté la situation. Ces dysfonctionnements ont perturbé l'équipe enseignante qui a dû s'adapter et trouver des solutions pour que cela n'impacte pas la rentrée des élèves.

Les enfants quant à eux, ont retrouvé leur cour d'école, leur professeur et leurs habitudes du port du masque en intérieur et même les nouveaux CP se sont très bien habitués.



Contact : Madame Isabelle BÉVALOT,
Directrice de l'école
Tél. : 04 78 46 31 11
Courriel : ce.0692777u@ac-lyon.fr

L'année scolaire 2021-2022 est donc lancée !

Des projets sont élaborés avec des idées de sortie en espérant que celles-ci puissent se faire sans problème. Cette année, l'équipe enseignante envisage de remettre la culture à l'honneur après ces deux années covid.

Des projets seront menés en lien avec le théâtre, les marionnettes et la comédie musicale.



L'équipe enseignante 2021 - 2022

École privée Saint-Vincent

Quelques pleurs chez les plus petits, des éclats de rire chez les plus grands, pour tous la joie de retrouver les copains, la cour et les maîtresses ! Voilà une nouvelle rentrée pour une nouvelle année bien démarrée.

L'équipe enseignante

Nous avons repris le chemin de l'école en accueillant deux nouvelles enseignantes : Valérie ALLAGNAT, enseignante spécialisée et Hélène HIEN en maternelle. Nous leur souhaitons la bienvenue. Cette année, l'école Saint-Vincent compte 125 élèves répartis sur 5 classes.

Notre thème de l'année

Cette nouvelle année scolaire 2021-2022 sera placée sous le signe de la découverte du monde et de la diversité culturelle. À travers l'art (poésie, littérature, musique, arts plastiques...), les sorties proposées et les spectacles, les enfants pourront s'ouvrir au monde qui les entoure.

Très belle rentrée à tous !

L'équipe enseignante :

De gauche à droite et de haut en bas : Lucie FERREOL-DAUTREY, Sandrine CORDIER, Laurence LLATA, Carole BRESSAND, Maëlle MONOD, Hélène HIEN et Fanny BEAUME RENARD



Contact : Maëlle MONOD,
Directrice de l'école Tél. 04 78 46 13 96
École Saint Vincent
29 rue de la Tourtière
69390 MILLERY
Courriel : estvincent.millery@free.fr
<http://ecolestvincent.free.fr>



Petite enfance La rentrée des petits Millerots au RAMI

Le Relais d'Assistants Maternels Inter-communal de Millery, Charly et Vourles a repris ses activités avec les enfants, accompagnés de leurs assistantes maternelles ou employés à domicile. Cette année scolaire, 42 professionnels et environ 100 enfants seront accueillis, tous les matins, par groupe de 17, par les 2 animatrices : Élodie et Marie-Laure, dans les locaux du Relais à Vourles.

Le RAMI est là pour soutenir les familles dans leur fonction d'employeur. Et aussi pour accompagner les familles en recherche d'un mode de garde, en donnant les coordonnées et disponibilités des assistants maternels agréés sur les 3 communes.



Salle d'activité du RAMI

Contact : présidente : Mme Marie GODEST
Tél. : 04 78 85 91 22
Courriel : rami69390@hotmail.fr

aux Marmousets

En août dernier toute l'équipe de la crèche était enthousiaste de retrouver les petits Marmousets et d'accueillir de nouvelles familles toujours dans le strict respect des gestes barrières. Après une année mal menée par la crise sanitaire, c'est avec bonheur que les familles ont pu découvrir l'intérieur de la structure, rencontrer la mascotte des enfants « Baboune » et échanger avec les professionnelles. Aujourd'hui, plus encore qu'hier, la Nature reste un vecteur de valeurs fondamentales.

Ainsi, l'équipe déroulera pour une 2^e édition la thématique de la Nature à travers des activités ludiques et culturelles.



Contact : présidente :
Mme Cloé Giraud-Ricchini
Tél. : 04 78 46 42 69
Courriel : lesmarmousets69@free.fr

Margot, Mia, Lison, Eléna, Roxane, Arsène, Elisa, Anna, Octave, Tessa, Agathe, Valentine, Valentine avec Françoise, dans le coin lecture, sous notre « arbre à palabres » encore pour le moment aux couleurs estivales et décoré de cochenilles.

Mobilités actives

Un nouveau Schéma directeur des modes doux pour la vallée du Garon

Les élus communautaires ont arrêté, en septembre 2021, le nouveau Schéma directeur modes doux de la vallée du Garon. Ce plan stratégique pluriannuel prévoit la réalisation de 70 kilomètres de nouveaux aménagements cyclables sur le territoire à l'horizon 2030.

Les élus communautaires ont fait du développement des mobilités alternatives à la voiture solo, un enjeu prioritaire du mandat 2020-2026 sur la vallée du Garon.

Cette ambition est confortée par la loi d'orientation des mobilités (LOM) du 26 décembre 2019 qui renforce les prérogatives des intercommunalités volontaires.

Aussi, avec le soutien de ses communes membres, la CCVG a fait le choix de devenir, à compter du 1^{er} juillet 2021, Autorité organisatrice des mobilités sur son territoire, et de s'engager fortement pour le développement des mobilités, notamment des mobilités actives. Dans cette perspective, le Schéma directeur modes doux de la vallée du Garon, élaboré dès 2011, a fait l'objet d'un important travail de mise à jour.

Sécuriser les usages pour favoriser la pratique du quotidien

Le travail, conduit par les services de la CCVG de septembre 2020 à l'été 2021, en lien étroit avec les élus et techniciens des communes ainsi que les associations d'usagers, a permis de définir un nouveau Schéma directeur Modes doux, présenté le 28 septembre 2021 en conseil communautaire.

« La volonté des élus communautaires, réunis autour de la présidente, Françoise Gauquelin, est de favoriser le développement des mobilités actives – à pied, à vélo... - pour les petits déplacements du quotidien. Pour y parvenir, nous avons besoin de mailler plus finement le territoire, à l'intérieur même des communes, avec des aménagements permettant de mieux sécuriser ces déplacements. C'est une attente forte exprimée par les habitants, qui est apparue très clairement lors de l'enquête « vélo » que nous avons menée au printemps 2021 », indique Damien Combet, vice-président de la CCVG en charge de la mobilité.

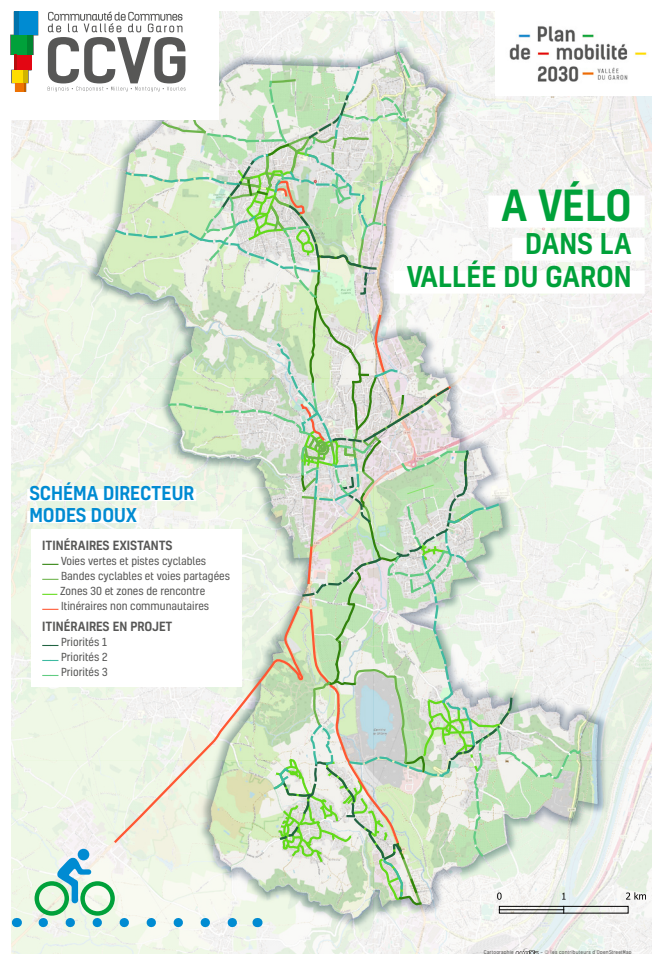
Ainsi, pour répondre aux besoins de déplacements utilitaires de tous les jours (se rendre au travail, à l'école, aux activités de loisirs, faire des courses...), le Schéma directeur intercommunal intègre les objectifs suivants :

- Lier les pôles générateurs de déplacements entre eux, au sein même des communes ;
- Connecter les différents itinéraires à l'axe structurant du territoire, la « Via Garona » ;
- Atténuer les points noirs et sécuriser les secteurs accidentogènes ;
- Connecter le réseau communautaire vers les territoires voisins (Métropole de Lyon, Pays Mornantais, Vallons du Lyonnais...)

Un travail est également engagé en vue d'harmoniser les mesures d'accompagnement à la pratique du vélo : parcs de stationnement, signalétique et jalonnement, information et sensibilisation des publics...

Plan de mobilité 2030

VALLÉE DU GARON



Retrouvez le Schéma directeur modes doux de la Vallée du Garon sur www.ccvalleedugaron.com rubrique « Vivre et Habiter »

Mobilités actives

Plus de 100 kilomètres d'itinéraires cyclables à l'horizon 2030

Dans chaque commune, un travail de priorisation des aménagements selon 3 niveaux a été conduit en lien avec les élus municipaux. La programmation dans le temps devra tenir compte de la complexité des aménagements à réaliser (foncier et technique).

Le Schéma directeur prévoit ainsi la réalisation de 40 kilomètres de nouveaux aménagements à l'horizon 2026, pour un investissement prévisionnel de près de 5 millions d'euros.

A l'horizon 2030, l'objectif est d'atteindre les 70 kilomètres qui viendront s'ajouter aux 30 kilomètres déjà réalisés sur le territoire au cours des dernières années (période 2011/2021).

Retour sur l'enquête « Le vélo... Et vous ? »

Dans le cadre de son action pour le développement des mobilités sur son territoire, la Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG) a conduit au printemps une consultation en ligne visant à mieux connaître les habitudes et les attentes de ses habitants dans leur pratique du vélo au quotidien.

L'enquête s'est déroulée du 1^{er} avril au 21 juin 2021 au moyen d'un formulaire disponible en ligne. À la date de clôture de la consultation, 886 participations ont été enregistrées.

Les informations récoltées permettront aux élus communautaires d'affiner leur réflexion pour définir un plan d'action en faveur du développement des mobilités actives sur la Vallée du Garon.



Retrouvez les résultats de cette enquête sur le site internet de la CCVG à l'adresse suivante :
<https://www.ccvalleedugaron.com/enquete-velo>

Tram-train : les engagements de Laurent Wauquiez

De retour en gare de Brignais le 14 juin dernier, le président de la Région s'est engagé à faire du prolongement de la ligne Lyon/Brignais, « la première pierre fondatrice » du futur RER Lyonnais qu'il appelle de ses vœux.

« C'est un engagement très fort que je prends, (...) le plus gros engagement de la Région pour les 5 ans qui viennent », a indiqué Laurent Wauquiez. « L'objectif, c'est de faire basculer petit à petit notre périmètre lyonnais dans un système de RER (...) et c'est ici que ça commence », a-t-il assuré le président réélu de la Région Auvergne Rhône Alpes. Avant de préciser sa vision de trains circulant au quart d'heure en heures de pointe, sur des amplitudes horaires élargies.

220 millions d'euros d'investissement pour une réalisation « dans les 5 à 10 ans »

Une ambition dont il a communiqué le coût. L'investissement nécessaire pour réaliser le prolongement de la ligne vers Vourles, Millery / Montagny voire Givors est estimé à 170 M€, auquel viennent s'ajouter 50 M€ pour organiser le croisement des trains sous le tunnel des Deux-Amants, situé entre Tassin et Gorge de Loup, condition sine qua non d'une augmentation du cadencement au quart d'heure.

« Ce sont de très gros montants », a-t-il reconnu. « Maintenant, tout dépend des co-financeurs que j'aurai à mes côtés. Nous, de toute façon, on va le faire. Maintenant, ce que j'ai besoin de savoir, c'est à quel rythme (...) Selon l'implication de la Métropole (...) et de l'État également (...), on oscille sur une tranche qui peut aller de 5 à 10 ans » a-t-il assuré.

Plus d'info sur www.ccvalleedugaron.com



« Françoise Gauquelin, présidente de la CCVG, et les 5 maires des communes du territoire, n'ont rien manqué des annonces du président de la Région »

Transition écologique

Voltalis : des économies d'énergie pour les habitants chauffés à l'électricité

La Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG) soutient l'initiative de la société Voltalis qui propose une solution d'économies d'énergie efficace et complète.

La CCVG soutient l'initiative de la société Voltalis permettant de proposer à ses citoyens une solution d'économies d'énergie efficace et complète.

Le dispositif Voltalis est installé gratuitement dans les logements chauffés à l'électricité. Il permet de piloter les appareils électriques les plus énergivores, comme les radiateurs et les chauffe-eaux, qui représentent jusqu'à 77 % de la consommation annuelle d'un foyer ! Ce boîtier offre la possibilité de suivre sa consommation électrique et de piloter et programmer son chauffage via une application dédiée, 100 % gratuite elle-aussi. Autre avantage : il s'agit d'un dispositif écologique et solidaire, qui permet de limiter le recours aux centrales thermiques polluantes lors des pics de consommation, tout en participant à la sécurisation de notre approvisionnement en électricité.



Un boîtier intelligent dédié au chauffage électrique

Cette initiative répond aux objectifs fixés par le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) élaboré avec la CCVG à l'échelle du Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL). L'installation du dispositif Voltalis permet en effet de mieux maîtriser la consommation électrique et de favoriser le développement des énergies renouvelables, accélérant ainsi la transition écologique en cours et pour laquelle la mobilisation de chacun est nécessaire.

Des conseillers Voltalis seront présents sur Millery à compter du 6 décembre afin de répondre aux questions des habitants éligibles et leur proposer un rendez-vous d'installation gratuit.

Pour plus d'informations ou pour prendre directement un rendez-vous d'installation du boîtier, les conseillers Voltalis peuvent être contactés au 04 56 60 87 47, à ccvg@voltalis.com ou sur le site www.voltalis.com.



En bref

Agriculture : un projet de bâtiment collectif à Millery

Dans le cadre de son plan « Agriculture 2030 », la CCVG porte un projet de construction d'un bâtiment agricole collectif. Dans cette perspective, des terrains sont en cours d'acquisition sur Millery, dans le secteur des Ayats.

Ce projet a pour objectif de faciliter l'installation sur le territoire, de nouvelles agricultrices et agriculteurs, de tous types d'activités (maraîchage, viticulture, arboriculture...). Le futur bâtiment accueillera, à l'horizon 2024, des sièges d'exploitations et offrira des espaces de production et de transformation mutualisés.

Mobilités actives : la CCVG sollicite l'Ademe

Déposée mi-juin, la candidature de la CCVG à l'appel à projet « AVELO 2 » portée par l'Ademe (Agence nationale de la transition écologique), a été retenue mi-septembre. Ce programme est destiné à accompagner les collectivités locales dans le développement des systèmes vélos sur leur territoire sur la période 2021-2024. Dans ce cadre, la CCVG recevra le soutien financier de l'Ademe pour la mise en œuvre de son Schéma directeur des modes doux et la mise en place d'actions de promotion.

Suivez l'actualité de la CCVG
sur www.ccvalleedugaron.com
et [Facebook.com/ccvalleedugaron](https://www.facebook.com/ccvalleedugaron)

Aide à l'amélioration des logements pour les propriétaires modestes

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH), la CCVG soutient financièrement les propriétaires occupants disposant de ressources modestes dans leurs projets de travaux d'amélioration de leur logement.

Les aides mobilisables atteignent en moyenne 50% pour les projets d'adaptation du logement (vieillesse / handicap) et jusqu'à 75 % pour les projets de rénovation énergétique. C'est SOLiHA, association reconnue service social d'intérêt général, partenaire de la CCVG, qui accompagne les ménages pour le montage technique et financier de leur projet.

L'équipe de SOLiHA a aménagé un camion en appartement, avec une salle de bain et une cuisine recréant un décor familial.



Développement économique : les rendez-vous « entreprises » de la Pépinière

La Pépinière d'entreprises de la CCVG propose, tout au long de l'année des rencontres, formations, tables rondes... à destination des créateurs et dirigeants d'entreprises. **Le programme est à découvrir sur www.ccvalleedugaron.com rubrique « Entreprendre ».**

Mobilité : des bus TCL à Brignais

Depuis le 30 août, des bus TCL de la ligne 12 (Métro B à Oullins / Saint Genis 2 via Chaponost) ont fait leur apparition à Brignais desservant notamment le centre aquatique intercommunal AquaGaron, le Briscope et la gare. Pour permettre le passage des bus, la CCVG a réalisé des travaux de recalibrage de la rue Mère Elise Rivet, où une nouvelle voie modes doux a également été créée.

Un pas important pour l'amélioration de la desserte en transport collectif du territoire pour laquelle la CCVG s'engage fortement.



Ce dispositif, appelé le « Truck SOLiHA » est un espace d'information et de formation à destination des proches aidants et des personnes en perte d'autonomie. Le camion était présent pour la première fois à la CCVG, à Brignais le 27/09 au matin.

Grâce à un parcours jalonné sur un ensemble de pratiques du quotidien et liées au logement, il était possible de :

- Tester ce que l'on peut intégrer dans votre logement.
- Essayer des éléments simples de domotique et de tablettes numériques.
- Connaître les travaux envisageables dans votre logement et les moyens de les financer.
- Être accompagné gratuitement par des professionnels dans un projet de travaux.
- Découvrir les trucs et astuces permettant de faire des économies d'énergie.
- Être informé sur les dispositifs d'aides aux travaux d'économie d'énergie et d'adaptation de votre logement.

Vous souhaitez en savoir plus pour faire des travaux dans votre logement, contactez SOLiHA au 04 37 28 70 20

+ d'info : <https://www.ccvalleedugaron.com/repensez-votre-logement-pour-un-quotidien-adapte/>



Biométhanisation : diminuer le tonnage d'ordures ménagères

La commune de Millery recherche encore quelques foyers volontaires pour participer à l'expérimentation de collecte des biodéchets organisée par le SITOM avec le soutien de l'ADEME.

Les usagers volontaires déposeront tous leurs déchets fermentescibles compostables ainsi que les restes de repas dans un bac installé place du Bouton grâce à une carte qui leur sera remise par le SITOM. Ces déchets seront ensuite collectés par la société vourloise Ecovalim et transformés en biogaz par l'entreprise Méthamoly située à Saint Denis sur Coise. Le biogaz produit est réinjecté dans les réseaux locaux de gaz de ville.

Un grand merci à tous les habitants qui se sont déjà inscrits auprès du SITOM.

Inscription sur le site www.sitom-sud-rhone.com



► le SITOM est à votre disposition pour vous répondre
 au 04 72 31 90 88 contact@sitom-sudrhone.com
<https://www.sitom-sud-rhone.com>

Les horaires d'ouverture de la déchetterie sont fixés
 en fonction des saisons, voir calendrier du sitom :
<https://www.sitom-sud-rhone.com>

- Brignais, rue des Ronzières - 04 72 31 17 31
- Saint-Laurent d'Agny : 1200 route de Soucieu - 04 72 31 17 31
- Chaponost, Zone Industrielle les Troques - 04 72 31 90 88

Ressourcerie

Le SITOM poursuit son action en faveur du réemploi dans les déchetteries afin de réduire les déchets et notamment les déchets encombrants enfouis.

En Octobre 2021, l'opération de collecte dans les points réemploi (déchettes de Ternay, Saint Symphorien d'Ozon, Brignais, Saint Laurent d'Agny) se poursuit en collaboration avec Emmaüs : collecte de fournitures scolaires, vaisselle et bibelots en bon état.



RENDEZ-VOUS EN POINT REEMPLOI DES DECHETTERIES DE :
 BRIGNAIS, SAINT LAURENT D'AGNY,
 SAINT SYMPHORIEN D'OZON, TERNAY

En SEPTEMBRE et OCTOBRE 2021
 en partenariat avec 

**DON DE FOURNITURES SCOLAIRES, VAISSELLE
 ET PETITS BIBELOTS EN BON ETAT**

Les fournitures pourront servir à d'autres enfants.



DON DE FOURNITURES SCOLAIRES

VAISSELLE, PETITS BIBELOTS



Les objets collectés pourront servir à d'autres personnes

LE SITOM DEVELOPPE LE REEMPLOI

TOUS LES EMBALLAGES MÉNAGERS MÉTALLIQUES
 se TRIENT et se RECYCLENT
TRIEZ LES !




Déposez les tous dans le
SILO JAUNE ou dans le **BAC JAUNE**





Triens plus et mieux, c'est bon pour l'environnement



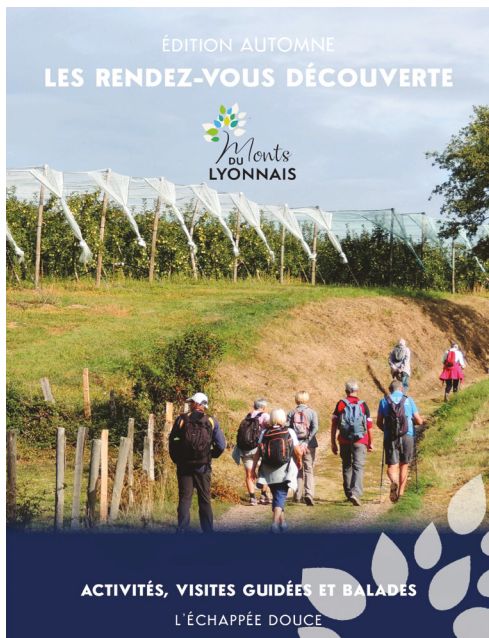
Rappel :

Il n'existe pas de ramassage des encombrants sur la commune. Merci de vous orienter vers les déchetteries du secteur (voir ci-dessus)

Nos visites fin 2021

Tous ces Rendez-vous découverte sont réservables en ligne : <https://www.montsdulyonnaistourisme.fr/je-prepare-ma-venue/les-rdv-decouvertes/>

Livret consultable et téléchargeable en ligne ou à votre disposition en version papier à l'Office de tourisme des Monts du Lyonnais.



• Balade contée

Venez-vous promener avec notre conteur, entre vignes et fruitiers, pour découvrir les secrets des arbres et des plantes. Laissez-vous transporter, les sens en éveil, et devenez le temps de la balade, cueilleur de légendes fruitées, ou ramasseur de récits verdoyants.

Le samedi 9 octobre de 14h à 16h

À partir de 6 ans.

Tarif : adulte : 6€ - enfant 5,50€

• Visites du jardin médicinal

Description de quelques plantes, focus sur une plante, récolte ou préparation du moment.

Le samedi 16 octobre de 14h à 17h,

focus sur les plantes de l'immunité fatigue

Tarif unique : 15€

• Visite commentée de la maison d'un notaire du XVIII^e siècle

Venez découvrir la maison Gonnard en cours de restauration. Au rez-de-chaussée resté tel qu'il était à la Révolution française, vous verrez des démonstrations de restauration en peintures anciennes, traitement de murs, plafonds, travail du bois. Conseils et échanges.

Le Samedi 6 novembre de 15h à 16h30.

Tarif unique : 5€

Réservation en ligne au plus tard la veille au matin auprès de l'Office de tourisme – 04 78 45 09 52 accueil.chaponost@montsdulyonnaistourisme.fr

 [facebook.com/montsdulyonnaistourisme](https://www.facebook.com/montsdulyonnaistourisme)

 #montsdulyonnaistourisme

Le bureau de Chaponost de l'Office de Tourisme des Monts du Lyonnais Maison Berthelot, à la salle de la cheminée.

Les horaires restent inchangés : mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30 et les samedis de 10h à 12h

Plus d'infos : 04 78 45 09 52

accueil.chaponost@montsdulyonnaistourisme.fr

Les Gnolus : lancement de 6 nouveaux parcours de géocaching

Depuis 2 ans, Les Gnolus vous plongent au cœur des Monts du Lyonnais, à travers une expérience ludique de géocaching ! Cette chasse aux trésors connectée vous promet de sortir des sentiers battus et de (re)découvrir le territoire.

Munis d'un smartphone et de l'application mobile, partez à la rencontre de ces créatures déjantées, aux origines alambiquées, qui ont envahi le territoire... Votre mission ? Enrayer cette invasion en capturant tous les Gnolus !

En famille ou entre amis, osez l'aventure et arpentez les différents parcours qui jalonnent les Monts du Lyonnais, soyez surpris par la richesse de notre patrimoine en partant à la recherche de ces petites créatures. À la fin de chaque balade, un Gnolu sous forme de badge est à collectionner ! Ce concept se pratique tout au long de l'année, 24h /24h !

Les parcours sont accessibles à tous, 94 % des joueurs pratiquent cette activité en famille. 3150 équipes de chasseurs de Gnolus ont commencé l'aventure et vous, ça vous tente ?



À l'approche de la date d'anniversaire des Gnolus, 6 nouveaux parcours sont proposés dans les Monts du Lyonnais.

Vous avez déjà l'application mobile sur votre smartphone ?

Pensez à faire une mise à jour pour que les parcours apparaissent.

Application mobile des Gnolus disponible sur Android et iOS
Informations : www.lesgnolus.fr – page Facebook Les Gnolus

• Les visites privilèges de l'Office de tourisme

L'Office de Tourisme s'adapte au contexte sanitaire et vous propose des visites privées, guidées et privilégiées en toute sécurité ! Le guide répondra à vos questions et adaptera le rythme de la visite à votre souhait. Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur, ces visites guidées privilégiées vous garantissent de passer de bons moments avec vos proches.

Visites de l'Aqueduc romain du Gier à Chaponost, Mornant, Soucieu-en-Jarrest, visite découverte du village de Vourles, du village médiéval de Riverie, de la vieille ville et de la collégiale de Saint Symphorien-sur-Coise...

Document sur demande : document disponible sur :

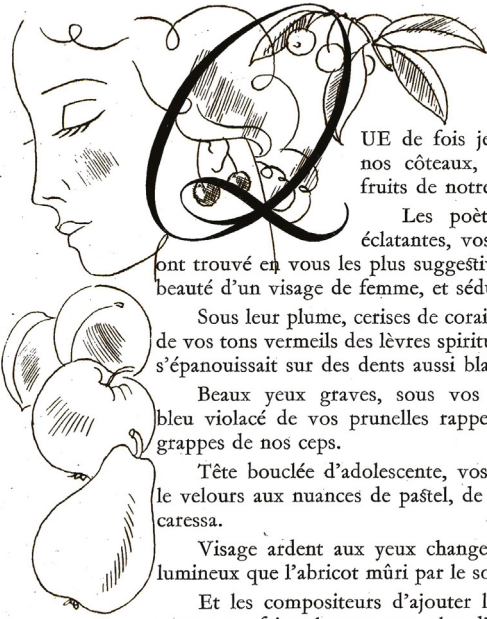
<https://rhone.koezio.com//kcfinder/upload/entite17/Visites%20privil%C3%A8ges-Marine.pdf>

Hommage à Ninon Vallin

Le dimanche 21 novembre 2021

60^e anniversaire de sa mort

Née le 8 septembre 1886 et décédée le 22 novembre 1961, Ninon Vallin fut l'une des plus grandes cantatrices du XX^e siècle et une femme d'exception. Elle a résidé pendant près de 30 ans, lors de ces périodes de repos entre ses multiples voyages, à la résidence de la Sauvagère à Millery.



UE de fois je vous ai chantés, splendeur de nos côtes, richesse de nos terres, beaux fruits de notre vallée !

Les poètes inspirés par vos couleurs éclatantes, vos contours veloutés ou brillants ont trouvé en vous les plus suggestives comparaisons, pour louer la beauté d'un visage de femme, et séduire notre imagination.

Sous leur plume, cerises de corail ou de grenat, vous avez animé de vos tons vermillés des lèvres spirituelles ou tendres, dont le sourire s'épanouissait sur des dents aussi blanches que de fraîches amandes.

Beaux yeux graves, sous vos paupières soudain baissées, le bleu violacé de vos prunelles rappelle la couleur des somptueuses grappes de nos ceps.

Tête bouclée d'adolescente, vos joues ont le ferme contour et le velours aux nuances de pastel, de ces pêches que le soleil à peine caressa.

Visage ardent aux yeux changeants, votre teint doré est aussi lumineux que l'abricot mûri par le soleil de juin.

Et les compositeurs d'ajouter leur lyrisme à celui des poètes, pour nous faire chanter avec plus d'éclat votre apparition attendue, à chaque saison nouvelle.

Que dire des innombrables toiles où les peintres ont essayé avec bonheur de fixer l'harmonie de vos formes, de votre chair, de vos couleurs !

Pouvoir évocateur de ces merveilles de la nature... Après avoir dégusté en connaisseur quelques-uns des produits de notre vallée, le cher maître Reynaldo Hahn m'écrivait, me faisant part d'une découverte : « Je connais maintenant le secret de votre voix ! J'en ai retrouvé la douce et vivifiante tendresse en savourant ces pêches mirifiques de Millery, et la chaleur communicative, en vidant ce flacon des Côtes de « votre » Rhône ! »

Voici des fruits, des fleurs...

Ninon Vallin
Ninon VALLIN
de L'Opéra

Ô Ninon

La je vous le disais, Ninon que je vous aime,
vous me disiez "Coyon", je vous ai vu cinq fois
Et bien malgré cela ce serait vrai quand même
C'est que depuis toujours, je connais votre voix
C'est qu'on vous entendait simplement on vous voit
Comme on voit le poète en lisant le poème
Et qu'il suffit d'un disque au subtil stratagème
Pour emporter partout votre cœur avec soi.
Ninon, je vous ai vu avant de vous connaître
Au cœur d'un clair de lune, au bord d'une fenêtre
Puis je vous ai connue un soir harmonieuse
Et tout a changé ô Malibran nouvelle
Dans votre voix, je voyais vos prunelles
Et j'écoute aujourd'hui votre voix dans vos yeux.

Maurice Rostand
6 avril 1931

Quatre associations du Nord Isère se sont fédérées pour organiser le 60^e anniversaire de la disparition de la cantatrice Ninon Vallin qui fut l'artiste lyrique française la plus populaire de la 1^{ère} moitié du 20^e siècle avec une carrière planétaire qui l'amènera sur les cinq continents, se produisant dans 43 capitales.

Le nom de Ninon Vallin est intimement lié à celui de Millery, elle y fut l'habitante de 1926 à 1959 dans sa très belle propriété de la Sauvagère. Elle y créa en 1951, un théâtre de verdure qui pouvait accueillir 1000 à 1500 personnes. De nombreux concerts y furent organisés ainsi qu'une kermesse annuelle où tous les habitants du village participaient. Millery devint, un des hauts lieux du chant lyrique et le rassemblement des plus illustres compositeurs et voix de l'époque.

Au-delà de la chanteuse, il nous paraît essentiel de saluer la femme d'exception indépendante, libre, féministe, visionnaire qui se distingua des autres artistes de son époque par une modernité et une curiosité intellectuelle qui nous interpellent aujourd'hui.

Après une carrière bien remplie aux quatre coins du monde, Ninon Vallin s'est éteinte le 21 novembre 1961 et fut enterrée dans le cimetière de Millery.

De nombreuses manifestations ont été organisées durant toute cette année commémorative, la dernière est prévue à Millery le 21 novembre à 11h au cimetière de Millery pour rendre hommage à cette grande cantatrice.



Forum des associations du 4 septembre

Pour cette deuxième édition en extérieur, sous le soleil ou à l'ombre des platanes centenaires, le Forum des associations a rencontré un franc succès auprès des Millerotes et Millerots.

La mairie de Millery et Mill'Animation ont réuni, parc Bourcharnin près d'une quarantaine d'associations millerotes, dont le dynamisme permet de proposer de multiples activités culturelles, sportives, sociales...

En proximité du marché place des Vignes, et agrémenté d'une buvette et d'un espace repos, cette manifestation a touché un large public. Les parents ont pu se renseigner et inscrire leurs enfants aux différentes activités pendant que les enfants jouaient dans les espaces de jeux attenants.

Nous avons eu le plaisir d'avoir la visite de notre conseiller départemental Mr Jean-Jacques Brun et de notre député Jean-Luc Fugit, qui ont apprécié l'ambiance chaleureuse de cet événement.

Malgré une saison 2020/2021 particulière, les associations de Millery ont témoigné par leur présence de leur engagement et du volontariat de leurs bénévoles qui animent ces structures pour accompagner les habitants de notre commune.

Rendez-vous en 2022 pour une édition toujours plus conviviale !



Forum des associations sur la place des vignes et parc Bourcharnin 2021

© Mairie de Millery

Millery s'éveille du 17 au 19 septembre : retour en

Cet événement de la rentrée, combiné aux journées du patrimoine, a réuni plusieurs associations dans un week-end riche en événements culturels et festifs. Les millerots et millerotes, au rendez-vous de ces trois jours, ont déambulé dans les rues de notre village au gré des différentes animations et expositions. De la maison Gonnard à la place des vignes, de la rue du Guicholet à la salle polyvalente, les artistes, les bénévoles, les passionnés ont offert aux habitants un éventail de leurs talents : peinture, artisanat, jeux, lectures...

Les classards se sont retrouvés pour la passation du flambeau et pour un repas dansant le samedi soir. Ils ont pris rendez-vous pour l'année prochaine autour d'un défilé et d'un bal.



Ciné débat, avec la projection du film : Après-demain



Stand MEJC...



THALÉIA

Millery Bibliothèque municipale



Journées du Patrimoine



Salon des peintres

© Mairie de Millery



Festivités du mois de décembre

Les festivités de fin d'année étant un rendez-vous important pour tous les Millerots et Millerotes, la Mairie tient à ce que cette année encore, cela puisse être l'occasion de nous retrouver autour de plusieurs manifestations.

La soirée « Marrons & vin chaud » reviendra le 8 décembre place des Vignes ainsi que notre concours de lumignons et de décorations de fenêtres et balcons. Cette animation a été très appréciée l'année dernière et nous comptons à nouveau sur votre participation !

L'espace de la Place des vignes, nouvellement décoré, pourra ainsi accueillir plusieurs événements de nos associations pour les célébrations de Noël et du Nouvel An .

Vous avez des idées pour embellir notre village pour cette fin d'année ?

Venez les partager auprès de Mill'animation !
Contact : animation@mairie-millery.fr



Festivités 8 décembre
2019 et 2020

images



Maquette à l'Espace Rencontre



Yvonne - Lire et faire lire



Passage du flambeau des classes en 0 aux classes en 1



Paul Bocuse



Sentier des arts - Jean-Pierre Nicolas présente ses oeuvres

Sports - Les champions de Millery

Boxe - Mélissa Valencia Lopez

Si cet été, nous avons pu suivre avec plaisir les exploits des sportifs français participant aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo, nous pouvons également être fiers, à l'échelle de notre commune, des résultats de nos champions millerots, petits et grands.

Mélissa Valencia Lopez, du haut de ses 10 ans, licenciée au club Mat'Box de Millery, est pour la deuxième année consécutive championne de France de full-contact dans sa catégorie (benjamine de moins de 42 kg), suite à la finale du 26 juin en région parisienne. Sa passion du sport ne s'arrête pas à la boxe, Mélissa étant également engagée au collège dans une section sport tennis et qualifiée au National Tennis Cup Junior 2021 à Cap d'Agde cet automne.



Mélissa Valencia avec son papa



Danse - Lena Jan

Lena Jan licenciée à l'école de danse de la MEJC (groupe « Modern Jazz ») a également brillé lors du concours organisé par l'A.R.D.R.A., le 18 septembre au Théâtre de Bourg-en-Bresse. Elle a reçu le 1^{er} prix en individuel avec une autre camarade. C'était pour elles et d'autres danseuses leur tout premier concours. Leur professeure de danse Fanny Lamouche a su les remobiliser, après plusieurs semaines sans activité en présentielle.



Lena Jan avec sa professeure de danse Fanny Lamouche

Ultra trail - Interview de Robin Chevalier

Peux-tu te présenter aux Millerotes et Millerots :

Robin Chevalier : j'ai 21 ans, j'habite à Millery en limite de Grigny et je poursuis un master en alternance dans le domaine de l'environnement dans l'Ain.

Comment prépares-tu tes courses ?

Robin Chevalier je suis membre du club de course de la foulée vourloise mais compte tenu des compétitions auxquelles je participe, je travaille avec un coach Olivier Blanc Tranchant de Training sharp.

Quel est ton dernier gros challenge sportif ?

Robin Chevalier je me suis lancé un défi : courir 6 trails (courses de montagne en pleine nature) de niveau national et européen en une semaine (les courses des passerelles de Monteynard), c'était, avant tout, une aventure. Une aventure où j'ai appris à me connaître ! Oui je n'avais encore jamais pris part à une course de plus de 28 km.

Des moments inoubliables quand mon nom était crié sur le bord des chemins ! Car oui ma tête n'était plus inconnue au bout du 3^e dossard.

- 1^{er} course samedi 3 juillet : Kilomètre Vertical du Senepi 1050 m de dénivelé positif sur 3,5k m. parcours.

En 47 min 22 sec en 16^e position. C'était un effort particulier quasi nouveau pour moi.

- 2^e course dimanche 4 juillet : 28 km 1500 m de dénivelé positif. Je retiendrais avant tout le passage des 4 barbelés et de la barrière dans les champs ! Car oui je n'avais pas pris le bon chemin. Au final 2h56:37 et 29km 1500m de dénivelé positif / 1^{er} espoir, 3^e sur le challenge (cumule KV + course) 11^e au classement général.

- 3^e course mardi 6 juillet : 17 km 700 m de dénivelé positif 1h 25: 23 pour prendre la 2^e place au classement général.

Marchés Déjà un an de marchés place des vignes !



Cela fait désormais un an que vos commerçants des marchés vous accueillent dans un lieu renouvelé, place des vignes, les jeudi et samedi matins. Le haut niveau de fréquentation témoigne de ce dynamisme, lié à la diversification de ses commerçants et producteurs, qui ont également à cœur de vous proposer, en lien avec la Mairie, des animations au rythme des saisons.

Les jeudi et Samedi, sont à votre disposition :

Boucherie charcuterie M. LYONNET André Michel ; producteur de légumes M. ULME Lucas.

Sont également présents le jeudi uniquement :

Volailler, JONNANON Hervé ; Fromagers, Fromagerie THOMAS et le GAEC Ferme du MARJON ; Charcutier, Charcuterie BERAUD ; Fruits et Légumes BIO, Mme ROUZIER Sylvie ; Poissonnier Poissonnerie l'Iroise ; Primeur, KENT1 PRIMEUR ; Apiculteur, Mr BENACHOUR Belkasem ; Produits italiens, Traiteur COOP CONNEXION ; Olives et fruits secs, M. BERNARDIN Serge ; Producteur légumes, Mr TAGHIZADEH Hassan ; Produits grecs, MARKOPOULOS Sasu.

Et uniquement le samedi :

Traiteur, L'assiette Kreyol ; vêtements, LYNE ; fromages tom et bouchon ; Rôtisserie, GUIGNER Julien ; maroquinerie, L'atelier Mirifique ; Fromages et légumes, GAEC de ST GENOUX ; Primeur, Mme OUY Marie Odile ; spiruline, EARL FILLIW ; poissonnier, SAS La poissonnerie ; épicerie, Vrac Pysti ; viticulteur, La première étoile.



Nouveau maraîcher, Lucas Ulme



Nouveau rôtisseur, Julien Guignier

© Mairie de Millery

Afin d'évaluer cette première année de fonctionnement place des vignes et la satisfaction des consommateurs du marché, une enquête sera conduite par la Mairie d'ici la fin de l'année. Nous reviendrons très prochainement vers vous à ce sujet !



Robin Chevalier

- 4^e course samedi 10 juillet matin : Le trail de côte rouge 25 km 1200 m de dénivelé positif 2h16:32 pour finir 4^e au pied du podium ! 1^{er} espoir.

Une très belle course. Les choses sérieuses commencent. Une ambiance de folie au passage de Monestier de Clermont.

- 5^e dossard samedi 10 juillet après-midi : le trail de l'Ebron 16 km 600m de dénivelé positif.

Un repas et une courte sieste et c'est reparti !

1h22 : 34 / 6^e au classement général et 1^{er} espoir. J'ai terminé dans un état de fatigue important car c'était ma deuxième mise à l'épreuve de la journée.

- 6^e et dernier dossard dimanche 11 juillet : le Maratrail 42 km 2600 m de dénivelé positif qualificatif pour le championnat du monde de trail !

Le clou du spectacle ou plutôt le dessert selon les speakers ! 5h11:06 / 54^e au scratch et 7^e espoir.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui m'ont encouragé et soutenu tout au long de ces courses et surtout mes parents qui ont assuré la logistique pendant tous ces jours.

J'ai repris l'entraînement tranquillement sans avoir d'objectifs précis à court terme mais courir dans les sentiers autour de Millery est tellement agréable et reposant.

A bientôt sur les chemins ! Robin CHEVALIER

© Mairie de Millery

Interview actrice économique

Nous avons rencontré Karine Aubert-Wuillot, Conseillère Conjugale et Familiale et Hypnothérapeute qui a installé son cabinet cet été à Millery, au 28 rue de la Gallée.

Karine, pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

Karine Aubert-Wuillot : Originaire de la Mulatière, je me suis installée à Millery depuis bientôt 4 ans. Je suis infirmière de formation.

Après une carrière dans différents services des hôpitaux lyonnais, je travaille actuellement comme infirmière scolaire pour la ville de Lyon. Dans cette mission, j'ai été confronté à différentes problématiques et j'ai vu que j'avais beaucoup à apporter à des parents qui avaient besoin d'aide à la parentalité, qui rencontraient des difficultés éducatives,... Cette prise de conscience m'a amené à suivre une formation de conseillère conjugale et familiale à l'UCLy.

En parallèle, je me suis aussi formée à l'hypnose Ericksonienne. Une fois diplômée, j'ai diminué mon temps de travail à la ville de Lyon pour ouvrir mon cabinet à Millery en juillet.

J'accueille les patients au sein d'un cadre thérapeutique sécurisant et bienveillant.

Quelles sont les missions d'une conseillère conjugale et familiale ?

Karine Aubert-Wuillot : Elles sont extrêmement variées. Je reçois des personnes seules, des couples, des familles qui traversent des crises, des passages douloureux, qui ont subi des traumatismes, qui se sentent dans une impasse, qui n'ont plus l'impression de prendre les bonnes décisions et qui ont besoin d'en parler hors du champ familial ou amical... J'écoute chaque personne dans sa singularité et son histoire particulière afin de l'aider à résoudre ses difficultés personnelles, relationnelles, conjugales et familiales. J'accompagne mes patients, et je tiens beaucoup à ce verbe « accompagner », pour les amener à se poser, à éclaircir des situations difficiles et à avancer.

Mon métier ne consiste pas à donner des solutions mais je suis convaincue que les personnes ont en elles les ressources nécessaires mais qu'elles n'arrivent pas toujours à les trouver dans des moments un peu tumultueux de leur vie.

Comment vous contacter ?

On peut me trouver sur Doctolib, ou prendre rendez-vous par téléphone au 07 68 87 09 67 ou par mail : ccf.hypno.aubertkarine@gmail.com.
Site internet : aubert-hypnose-ccf.fr
et page Facebook

Vous êtes aussi hypnothérapeute...

Karine Aubert-Wuillot : Oui, cette activité est très complémentaire de celle de conseillère conjugale et familiale. J'accompagne les enfants à partir de 5 ans pour des problèmes d'énurésie, de sommeil, d'endormissement, de cauchemars,... J'accompagne aussi les adolescents et les adultes sur toutes sortes de problématiques liées aux addictions (arrêt du tabac,...), à la gestion du poids (perte de poids, troubles alimentaires, anorexie, boulimie,...), aux phobies,...

À NOTER : matinée portes-ouvertes

Le samedi 16 octobre de 10h à 14h, Karine Aubert-Wuillot vous recevra dans son cabinet, rencontre autour d'un café, pour présenter son travail.



Karine Aubert-Wuillot



Informations pratiques | à votre service

à découper

Mairie : 04 78 46 18 48

Attention : rappel des horaires d'ouverture de l'agence communale et de l'accueil mairie :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	10h / 12h	13h30 / 16h30
Mardi	10h / 12h	16h / 19h
Mercredi	9h30 / 12h	Fermé
Jeudi	8h / 12h30	Fermé
Vendredi	10h / 12h	13h30 / 16h30
Samedi	9h / 12h	Fermé

Courriel : contact@mairie-millery.fr
www.mairie-millery.fr
<https://www.facebook.com/villedemillery>

• Service urbanisme :

Permanences tous les matins de la semaine aux heures d'ouverture de la mairie, sauf certains mercredi et samedi de préférence sur rendez-vous : urba2@mairie-millery.fr

Rendez-vous avec Madame le Maire et Mesdames et Messieurs les adjoints : permanence, sur rendez-vous uniquement, le samedi matin de 10h à 12h, en mairie.

Numéros d'urgence

Brigade de gendarmerie d'Irigny	04 78 50 30 33
Police municipale de Millery	06 61 66 18 50
Élu d'astreinte (week-end)	06 61 66 18 51
(uniquement pour les urgences)	
Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG)	04 72 31 78 72
Préfecture du Rhône	04 72 61 60 60
Pompiers	18
Secours unique européen	112
Police secours / endarmerie	17
Samu	15
Centre antipoison Lyon	04 72 11 69 11
Disparition d'enfants	116 000
Drogue Alcool Tabac Info Service	0 800 23 13 13
Enfance maltraitée	119
Secours Sans Abri	115
Sida info service	0 800 840 800
SOS Amitiés	04 78 29 88 88
SOS Médecins	04 78 83 51 51
Pharmacie de garde	3237
	0,34€ TTC / min)
	ou www.3237.fr
Météo France	3250 (0,34 €/min)

• État civil

Permanences tous les matins de la semaine aux heures d'ouverture de préférence sur rendez-vous :
 Courriel : admin2@mairie-millery.fr

Cimetière / décès :

Courriel : admin1@mairie-millery.fr - 04 72 30 01 73

• Service communication

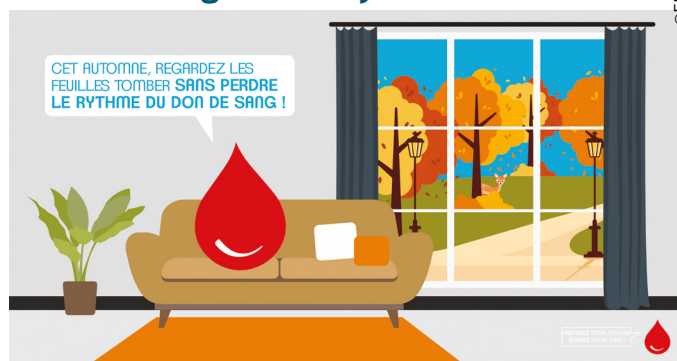
Courriel : com@mairie-millery.fr - [Millery Mag, site internet, inscription Forum, mailing, Facebook, panneau lumineux...]

- **Restaurant scolaire** 04 78 46 14 34
- **Périscolaire des maternelles** 06 71 61 52 08
- **Périscolaire des primaires** 06 37 54 27 90
- **Restaurant scolaire** 06 71 61 52 08
- **École de musique** Avenue Saint Jean
 Directeur : Didier Solari - 04 72 30 72 04
- **Marché** : Place des Vignes : jeudi matin et samedi matin
- **Ordures ménagères** : collecte le lundi matin

• **Tri sélectif** : collecte un mercredi matin sur deux selon le calendrier du SITOM fourni en début d'année

• **Déchetterie SITOM sites de Brignais, de Chaponost et de St Laurent d'Agnay**. Accès aussi à toutes les déchetteries gérées par les SITOM : voir article p 25.

Dons du sang de Charly - Vernaison



Chaque année, les dons de sang permettent de soigner 1 million de malades. Chaque jour en Auvergne-Rhône-Alpes, 1400 dons de sang sont nécessaires pour satisfaire la demande des établissements de santé.

Il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang. C'est parce que les produits sanguins ont une durée de vie limitée et que les besoins sont permanents que vos dons sont si précieux.

Le don de sang est indispensable à la vie.
 Plus que jamais nous avons besoin de vous.



Dates des prochaines collectes	
Charly	Vernaison
de 15h45 à 19h30 à l'espace Maurice Dubernard	de 15h45 à 19h15, à la salle des fêtes
2021 : lundi 29 novembre 2022 : lundi 24 janvier, lundi 30 mai, lundi 25 juillet, lundi 28 novembre	2022 : lundi 28 mars et lundi 3 octobre

Il n'y a pas de collecte programmée pour Vourles.
 Millery Mag n° 9 - octobre 2021

©EFS ©Adobe stock



Commerces

- **Casino**
- Avenue du Sentier - 04 72 30 08 81
- **Auto-école H. Cortial**
- 17, rue Chaude - 04 78 46 41 30
- **Boulangeries**
- L'Epi de Blé - 22, avenue du Sentier - 04 78 46 20 88
- Boulangerie Poncet - 19, rue Chaude - 09 50 81 89 46
- **Salon de Coiffure**
- L'Identita - avenue Jacques Némos - 04 72 30 70 79
- L'inattendu - 1, rue Côte Marquis - 04 37 20 07 86
- **Institut de beauté**
- Délice Sucré - 464 rue du 19 mars 1962 - 04 72 30 16 25
- **Tabac-presse** 22, avenue du Sentier - 04 78 46 10 66
- **Restaurants et traiteurs**
- Le Clos de Millery 1, place du Marché - 04 78 46 16 13
- La Ronde des Saveurs - 19, rue de Bliesbruck - 04 78 46 35 86
- Le Bacchus - 6, rue de Bliesbruck - 04 78 46 71 04
La Bonne Cuisine 8, chemin de la Crouze - 04 78 46 42 34
- Retour du marché : le traiteur bio 50, Rue du Rave - 06 63 71 58 17
- Cuisine TOPKAPI 6, avenue Jacques Nemos, 06 59 52 52 95/06 62 52 92 49

• Exploitations viticoles

- Sébastien Chaix - La Première étoile
www.lapremiereetoile.com / 06 71 10 07 77
Tous les samedis matin au marché de Millery (place des vignes)
- Régis Descotes - 16, avenue du Sentier - 04 78 46 44 70
- Domaine de la Petite Gallée - Patrice Thollet
9, rue de la Petite Gallée - 04 78 46 24 30
- Domaine Mazille-Descotes
8, rue du 8 mai 1945 - 04 26 65 91 17
- GAEC Le Milliaire - Frédéric Boyer
26, chemin de la Pêchette - 06 58 64 21 45

• Agriculteurs (vente directe)

- Isabelle Bayard (Miel - Bougies en cire d'abeilles)
18, rue des Geltines - 04 72 30 75 55 / 06 78 11 35 23
- Françoise Boyer (Fruits et légumes)
26, chemin de la Pêchette - 04 72 30 17 14
- Gilles Brossard (Fruits et légumes)
23, rue de la Gallée - 04 78 46 27 31
- Sylvain Giffard (Fruits et légumes)
Chemin des Vallières - 04 72 30 40 65
- Jean-Pierre Pougner (Céréales - Volailles- Foin)
333, chemin de Combarinel - 04 78 51 32 97 / 06 70 79 45 87

Social et emploi

- **Maison du Rhône (MDR)**
- « Handicap-personnes âgées » - Saint-Symphorien d'Ozon
5, rue Barbandière - 04 78 02 34 90
- « Aides sociales » Chaponost - 1, rue de Troques - 04 87 34 01 44

• Mutuelle communale

Permanence 1 fois par mois et prise de rendez-vous à l'accueil de la mairie, hors contraintes sanitaires.

• Conciliateur de justice

Permanence avec Mme Guillemain, les 1^{ers} lundis du mois.
Lieu de rencontre en mairie (salle à côté de la Poste)
Prendre rendez-vous en mairie - 04 78 46 18 48

• CCAS (Mairie de Millery)

Les permanences du CCAS sont le mardi et le jeudi matins aux horaires d'ouverture de la mairie. Vous pouvez le joindre par téléphone au 04 72 30 01 73 (ligne directe) ou 04 78 46 18 48 (standard, aux horaires d'ouverture de la mairie)
courriel : social@mairie-millery.fr

• ADMR

19, rue Bourchanin - Millery - 04 72 30 79 48
Courriel : admr.millery@fed69.admr.org

• Mission locale Rhône Sud - MIFIVA

(pour les jeunes de 16 à 25 ans) - 6, rue Jacques Prévert Givors (permanence Millery un mercredi/mois de 14h à 16h, dans les locaux de l'ADMR - Madame Teissier - 04 72 24 20 12
Courriel : contact@missionlocalers.com

• Aide au logement

Des permanences d'accueil en mairie et sur rendez-vous sont proposées le mardi matin, de 9h30 à 12h, les semaines paires, hors contraintes sanitaires. Contact CCVG : 07 76 82 89 07 | ou logement@cc-valleedugaron.fr.

• Passerelle pour l'emploi

permanences : mardi de 9h à 12h, 26 avenue du Sentier 69390 Millery (mezzanine de la salle de sport)
04 78 46 01 75 | Courriel : passerelle.millery@wanadoo.fr

Santé

• Maison médicale du Sud-Ouest Lyonnais

2A, route de Lyon, Immeuble le Sud-Ouest, 69530 BRIGNAIS ouverte les soirs de la semaine, samedis, dimanches et jours fériés. 04 72 33 00 33 (contacter le médecin par téléphone avant de se rendre sur place)

• Médecins

Cabinet médical 6, avenue Jacques Némos - 04 78 46 22 50 (Bruno FUMÉ/Thomas PIPARD/Claire BERLIOZ)
Florence TINGAUD 466, rue du 19 mars 1962 - 04 72 30 75 73
Pierre MILINKOVITCH - 12, rue Bourchanin - 04 78 46 02 00

• Dentistes

Cabinet dentaire 20, avenue Gilbert Fabre - 04 78 46 16 95

• Pharmacies

- Pharmacie de Millery - 17, avenue du Sentier - 04 78 46 18 43
Ouverte le samedi toute la journée
- Pharmacie de Charly - 18 Rue des Gobins, 69390 Charly
- 04 78 46 09 33 | ouverte jusqu'à 20h | ouverte samedi matin

• Infirmières

- Cabinet 20, avenue Gilbert Fabre - 04 72 30 13 00
- Cabinet Alpha soins, 27 avenue du Sentier - 04 78 73 48 83
06 87 20 48 99

• Sage femme

Mathilde Sarfati, 12, rue Bourchanin - 07 68 91 62 57
mathildesarfati.sagefemme@gmail.com
doctolib.fr/sage-femme/millery/mathilde-sarfati

• Caf de Lyon

67, boulevard Vivier Merle - 69003 LYON (permanence Givors Centre social Camille Claudel, rue Eugène Pottier - ouverture les mardis et jeudis 8h30/12h-13h30-16h30)

• CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

1, quai des Martyrs - Givors (adresse postale Lyon : CPAM Lyon 69907 Lyon cédex 20)

• Taxis |VSL Ambulances

- Taxi vourlois - 14, rue de Champemin- Vourles - 04 72 31 13 14
- Taxi de Charly 153 Domaine Bois St Paul 06 11 11 83 22

• Croix Rouge Française

23, rue Paul Bovier Lapierre - Brignais - 04 78 05 45 04

• Restos du Cœur

8, rue Jean Ligonnet - Givors -04 78 48 16 03
• **Secours Populaire** 18 Place des Collonges, 69230 Saint-Genis-Laval - 04 78 56 17 40

OCTOBRE

Dimanche 10 Foot USMV : matinée saucisson chaud à Montagny (place) à partir de 9h

Mardi 12

Octobre Rose : conférence sur la prévention du cancer du sein proposée par Mathilde Sarfati, sage-femme à Millery 20h30 à la salle Mill'activités et Dr Pipard

Jedi 14 Navette bleue (contacter le CCAS)

Vendredi 15 et samedi 16

MEJC et Bibliothèque : les journées du numérique
Vendredi : 16h à 20h / Samedi : 10h à 18h à l'Espace Rencontre et Bibliothèque

Samedi 16

- Office de Tourisme : Visite du jardin médicinal de 14h à 17h, p26
- Karine Aubert-Wuillot (Hypnothérapeute), mainée portes ouvertes de son cabinet de 10h à 14h, p32

Mardi 19 Conseil communautaire à 18h30, à Vourles

Mercredi 20

Bibliothèque animations du mercredi avec Laurence : à 16h30 : « La Forêt », Tapis de lecture pour les 4-6 ans

Jedi 21

- Conseil municipal, à 20h30 en salle du conseil, mairie
- Mission Locale Rhône Sud ouvre ses portes au public, de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30, voir p11.

Vendredi 22

Marche Rose, proposée par la Gym Volontaire, à 14h place du Bouton

Samedi 23

Tous en art : 2 Stages de théâtre d'impro pour les enfants :
- de 10h30 à 12h30 pour les 6 - 8 ans - 20€ + 15€ d'adhésion à l'association

- de 14h à 17h pour les 8-11 ans - 30€ + 15€ d'adhésion à l'association - tous.en.art@gmail.com

Du 25 au 29 Foot USMV : 1^{ère} semaine stage USMV à Vourles

Du lundi 18 au 31

Octobre Rose : exposition sur les grilles de la mairie dédiée aux femmes.

NOVEMBRE

Du 1^{er} au 5 Foot USMV : 2^{nde} semaine stage USMV à Vourles

Jedi 4 Navette bleue (contacter le CCAS)

Samedi 6

Office de Tourisme : Visite de la maison Gonnard 15h à 16h30, p26

Dimanche 7 Foot USMV : Matinée moules frites au stade de Millery à partir de 9h

Jedi 11

Commémoration du 11 novembre 1918, à 11h au cimetière

Dimanche 14 MEJC bourse aux jouets, à la salle des fêtes

Mercredi 17

Bibliothèque animations du mercredi avec Laurence : à 16h30 : « Un peu perdu » Conte en rond pour les 3-4 ans

Vendredi 19

Journée portes ouvertes du restaurant scolaire à 19h

Dimanche 21

Hommage à la cantatrice Ninon Vallin à 11h au cimetière de Millery, voir affiche

Samedi 27 Apel Saint Vincent, portes ouvertes de 9h à 12h

Lundi 29

Don du sang - Charly de 15h45 à 19h30 à l'espace Maurice Dubernard

Mardi 30 Conseil communautaire à 18h30, à Chaponost (Salle du Conseil)

DÉCEMBRE

Jedi 2 Navette bleue (contacter le CCAS)

Mercredi 8 Festivités du 8 décembre, organisées par la mairie
Fête des lumignons

Jedi 9 Conseil municipal, à 20h30 en salle du conseil, mairie

Dimanche 12 Musique à Millery, Audition de Noël à l'église

Mardi 14 Conseil communautaire à 18h30, à Montagny (Salle du Trait d'Union)

Mercredi 15

MEJC fête d'hiver de l'accueil de loisirs, à la salle des fêtes

Jedi 16 Navette bleue (contacter le CCAS)

Samedi 18 Foot USMV Matinée huîtres à la salle des fêtes de Millery à partir de 9h

Dimanche 19 Foot USMV Matinée huîtres place de l'église à Vourles à partir de 9h

2022

JANVIER

Samedi 8 Voeux du Maire à la population, à 11h, à la salle des fêtes

Lundi 24 Don du sang - Charly de 15h45 à 19h30 à l'espace Maurice Dubernard

MARS

Lundi 28 Don du sang - Vernaison de 15h45 à 19h15, à la salle des fêtes

AVRIL

Dimanche 10 : Musique à Millery, audition de printemps salle polyvalente

MAI

Dimanche 8

Apel saint Vincent, vide grenier dans le pré de l'école

Lundi 30 Don du sang - Charly de 15h45 à 19h30 à l'espace Maurice Dubernard

JUIN

Vendredi 10

Musique à Millery, Fête d'été place des vignes ou salle des fêtes si il pleut.

samedi 25 Apel saint Vincent, fête de l'école

Fin juin début juillet Tournoi homologué - Tennis club de Millery

JUILLET

Lundi 1^{er} et 2 20 ans du foot !

Lundi 25 Don du sang - Charly de 15h45 à 19h30 à l'espace Maurice Dubernard

OCTOBRE

Lundi 3 Don du sang - Vernaison de 15h45 à 19h15, à la salle des fêtes

NOVEMBRE

Lundi 28 Don du sang - Charly de 15h45 à 19h30 à l'espace Maurice Dubernard

A noter : prochaine parution

Millery Mag hiver (distribution courant janvier 2022)

Si vous n'avez pas reçu le Millery Mag automne 2021, vous pouvez le consulter directement sur le site de la mairie : <http://www.mairie-millery.fr/-Magazine-municipal-.html> ou venir le récupérer en mairie

EN PIXEL LA VIE EST + BELLE

JOURNÉES DU NUMÉRIQUE



JEUX VIDÉOS

RÉALITÉ
VIRTUELLE
& AUGMENTÉE



ATELIERS
ANIMATIONS

CONFÉRENCES

EXPOSITIONS

DU 12 AU 23 OCTOBRE

BRIGNAIS • CHAPONOST • MILLERY • MONTAGNY • VOURLES